



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mardi 12 février 2013 — Vol. 43 N° 6

Étude des crédits du ministère des Finances
et de l'Économie (1) : volet Tourisme

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mardi 12 février 2013 — Vol. 43 N° 6

Table des matières

Tourisme	1
Discussion générale	1
Document déposé	8
Document déposé	20
Adoption des crédits	23

Intervenants

M. Guy Leclair, vice-président

M. Pascal Bérubé

Mme Lucie Charlebois

Mme Jeannine Richard

Mme Denise Trudel

M. André Villeneuve

M. Jean-Marie Claveau

* Mme Suzanne Giguère, Tourisme Québec

* Témoin interrogé par les membres de la commission

Note de l'éditeur : Les crédits du volet Finances du ministère des Finances et de l'Économie ont été étudiés à la Commission des finances publiques le 13 février 2013.
Les crédits du volet Revenu du ministère des Finances et de l'Économie ont été étudiés à la Commission des finances publiques le 19 février 2013.

Le mardi 12 février 2013 — Vol. 43 N° 6

**Étude des crédits du ministère des Finances
et de l'Économie (1) : volet Tourisme**

(Dix heures une minute)

Le Président (M. Leclair) : À l'ordre, s'il vous plaît! Bonjour, tout le monde. Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires, s'il vous plaît.

Tourisme

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du volet Tourisme relevant du portefeuille Finances et Économie pour l'exercice financier 2013-2014. Une enveloppe de deux heures est allouée pour l'étude des crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Hamad (Louis-Hébert) est remplacé par Mme Charlebois (Soulanges); M. Le Bouyonnec (La Prairie), par Mme Trudel (Charlesbourg).

Le Président (M. Leclair) : Merci. Nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs de tout au plus 20 minutes, incluant les questions et les réponses, en alternance entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition. La mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin du temps qui est alloué à l'étude des crédits de ce programme, soit quelques minutes avant l'ajournement de nos travaux.

Puisque nous avons débuté nos travaux à 10 heures... On est pile? Bon. Bien on n'aura pas besoin de dépasser le temps. Alors, en terminant, je vous invite, aux fins de l'exercice de l'étude des crédits, à poser de courtes questions et incidemment à fournir des réponses tout aussi brèves de façon à favoriser le plus grand nombre d'échanges possible.

Discussion générale

Je suis maintenant prêt à reconnaître la première intervention. Mme la porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme, la députée de Soulanges, la parole est à vous.

Mme Charlebois : Merci, M. le Président. Alors, pour débiter, vous me permettez, M. le Président, de saluer le ministre délégué au Tourisme ce matin et Mme Suzanne Giguère, sa sous-ministre, ainsi que l'équipe du ministère du Tourisme et, bien entendu, les représentants des organismes et sociétés d'État qui sont ici et qui accompagnent le ministre délégué, les collègues de l'Assemblée nationale, bien évidemment. Et je prends deux secondes pour vous présenter les gens qui m'accompagnent : M. François Caouette, chercheur, et Mme Dominique Pialoux, attachée politique à mon bureau.

Alors, M. le Président, le potentiel économique du tourisme dans notre société fait l'unanimité. Je suis heureuse de pouvoir apporter ma contribution au développement de l'industrie touristique non seulement lors de cette étape importante et incontournable qu'est l'étude des crédits, mais aussi et surtout en suivant activement les dossiers au fil des jours.

Le ministre délégué a eu l'avantage, dès son arrivée en poste, de disposer d'un plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020, stratégie élaborée dans un cadre de consultation avec le milieu et dévoilée par nous, les libéraux, en mai 2012, lors des Assises du tourisme tenues à Sherbrooke.

Incontestablement, le plan 2012-2020 a été bien accueilli, M. le Président, par le milieu du tourisme et à en juger par les revues de presse et les commentaires élogieux des partenaires. Dès mars 2012, lors du dépôt du budget, les journaux affichaient des titres tels que *Un grand jour pour l'économie touristique au Québec*.

M. le Président, je suis désolée un peu d'avoir à vous dire que rien de tel ne transparaît dans les médias à propos du budget 2013-2014. Loin de là : dans la brochure *Investir*, brochure qui était avec le budget, le tourisme est rétrogradé à la septième place seulement parmi les actions sectorielles reconnues. Septième place seulement. De plus, dans le plan budgétaire, on constate 5 millions de coupures. Force est de remarquer, M. le Président, que le tourisme n'est plus un ministère à part entière, puisqu'il est placé sous la coupe du ministère des Finances et de l'Économie.

Bref, toujours dans cette même brochure, *Investir*, cette fois-ci à la page 71, je suis heureuse de constater que le gouvernement actuel suit le plan, et même le ministre me l'a confirmé, et je cite : «...le gouvernement s'assurera que Montréal et Québec, nos deux [...] portes d'entrée pour les visiteurs internationaux, continueront de valoriser leur caractère [distinctif et] attractif.»

Alors, arrêtons-nous donc un instant sur Montréal qui s'apprête à fêter son 375e, M. le Président. D'ailleurs, la société du 375e vient juste d'annoncer la nomination de M. Pierre Bellerose, que je tiens à féliciter et vous rappeler qu'en 2017, dans le contexte des festivités du 375e qui va coïncider, M. le Président, avec le 50e d'Expo 67, Montréal va devoir compter sur tous ses atouts. Or, sur le plan international, le Stade olympique est un icône pour Montréal, tout comme la tour Eiffel l'est pour Paris.

Le plan 2012-2020 déposé par notre gouvernement a prévu 35 millions de dollars pour les réaménagements au parc Jean-Drapeau, 26,4 millions pour l'aménagement touristique de l'oratoire Saint-Joseph, 1,8 million pour le nouveau pavillon du Musée des beaux-arts, 1 million en 2012-2013 pour démarrer la fusion des musées McCord et Stewart et 1,5 million, évidemment, pour les années subséquentes. Bien entendu, M. le Président, je vais veiller à ce que ces engagements budgétaires ne subissent pas de coupures en vertu de certaines mesures improvisées.

Alors, dans cette foulée, parlons donc de la relance du Parc olympique. Il ressort du rapport commandé par le gouvernement précédent, notre gouvernement, et déposé en décembre 2012 par Mme Lise Bissonnette, présidente du Comité-conseil sur l'avenir du Parc olympique, que le potentiel touristique du Parc olympique ne fait aucun doute. Ce rapport et ses recommandations n'ont d'ailleurs reçu que des éloges.

Dans le contexte de son repositionnement stratégique, le Parc olympique constitue un système économique composé de plusieurs entités, M. le Président. L'esplanade Sun Life a connu un vif succès l'été dernier et a récemment valu au Parc olympique d'être choisi comme finaliste de la région de Montréal aux Grands Prix du tourisme québécois 2013 pour sa programmation haute en couleurs.

Également, l'Espace pour la vie : le Biodôme, l'Insectarium, le Jardin botanique et le nouveau planétarium, qui en font partie, va être inauguré, lui, le nouveau planétarium, le 6 avril prochain. Le plan 2012-2020 a également prévu 45 millions pour l'Espace pour la vie sans compter, évidemment, les investissements de Rio Tinto Alcan pour le planétarium.

Au sein du Parc olympique, il reste, M. le Président, la question du stade qui nécessite un rajeunissement pour remplir sa mission en complément de l'Institut national du sport dont le début de la construction est imminent.

Comment ne pas parler du Parc olympique sans aborder la question du toit du stade? Ainsi, tel que le relevait le président-directeur général de la Régie des installations olympiques, M. David Heurtel, dans son allocution de novembre 2012, et je cite : «Le stade doit être doté d'une nouvelle toiture. Il s'agit là d'un élément essentiel à la redynamisation du site.» Selon le rapport Secor qui date de décembre 2011, les retombées économiques seront de 137,8 millions de dollars avec 2 489 emplois-année au Québec et des recettes totales, pour le gouvernement du Québec, de 22,4 millions. Ce n'est donc pas un toit pour la beauté de la chose, là. Ce n'est pas une dépense, mais c'est un investissement quand on parle du toit.

Alors, le 24 avril 2012, il y a moins d'un an, lors de l'étude des crédits 2012-2013, le député de Matane — vous me voyez venir, j'en suis certaine — alors qu'il était porte-parole de l'opposition officielle en matière de Tourisme, interpellait la ministre en titre du Tourisme sur le toit du Stade olympique. Il affirmait, et je cite : «Je pense qu'il est grand temps d'annoncer une décision quant au toit.» À l'époque, la ministre en titre lui précisait que le dossier en était à l'étape du dossier d'affaires initial auprès d'Infrastructure Québec.

Mais, maintenant qu'il est ministre délégué au Tourisme et qu'il a en main les recommandations contenues dans le dossier d'affaires initial selon la procédure d'Infrastructure Québec, je sens moins d'empressement de sa part, M. le Président. J'ai écouté les entrevues nombreuses qu'il a données à ce sujet-là. Je n'ai pas senti d'empressement. Questionné à plusieurs reprises lors d'entrevues à TVA, la presse écrite, la radio au début de janvier, il a été incapable de dire, M. le Président, quand sa décision serait prise. Il a été évasif, il a éludé la question puis il a parlé d'un choix audacieux, mais pas de date.

Alors, M. le Président, aura-t-on droit aujourd'hui à un scoop? En la présence du président-directeur général de la Régie des installations olympiques, qui est parmi nous, est-ce que le ministre délégué va nous annoncer officiellement à quel moment il va prendre sa décision? Et j'espère qu'il va nous dire que ça va être au courant de la semaine.

Le Président (M. Leclaire) : Merci, Mme la députée. Alors, M. le ministre, la parole est à vous.

• (10 h 10) •

M. Bérubé : Merci, M. le Président. Ça me fait plaisir d'être ici pour l'étude des crédits 2013-2014. Je veux, à mon tour, saluer la porte-parole de l'opposition officielle maintenant, députée de Soulanges, qui agit en cette fonction pour l'opposition officielle, saluer la députée de Charlesbourg qui en est à sa première expérience au Tourisme. Je veux vous saluer également, saluer les collègues du côté gouvernemental, le député de Berthier, le député de Dubuc, la députée des Îles-de-la-Madeleine, vous présenter également des gens qui m'accompagnent, l'ensemble du cabinet au Tourisme est présent : mon directeur de cabinet, Alexis Boyer Lafontaine, l'équipe du ministère avec en tête Mme Suzanne Giguère, sous-ministre associée, également les P.D.G. des sociétés d'État que sont la Régie des installations olympiques, le Centre des congrès de Québec et le Palais des congrès de Montréal.

Ceci étant dit, aujourd'hui, nous sommes réunis pour parler des crédits 2013-2014, mais je veux répondre à un certain nombre d'éléments qui sont contenus dans l'intervention de la députée de Soulanges. D'abord, je ne partage pas son analyse quant à l'importance du tourisme. Peut-être rappeler, d'entrée de jeu, que, le 19 septembre dernier, la première ministre du Québec a consacré le tourisme dans la mission économique du gouvernement du Québec avec le ministère des Finances et la ministre responsable de la Politique industrielle et de la Banque de développement économique du Québec. Donc, on a consacré la mission économique, et la première ministre, à ce moment-là, m'a donné une mission très claire quant à la création de la richesse.

Également, dans le discours d'ouverture ou le discours inaugural, encore une fois, on réitère l'importance du tourisme. Dans le budget également, on parle que le tourisme est là pour créer de la richesse, que c'est structurant. Les leviers financiers qui étaient ceux du gouvernement précédent sont maintenus intégralement, il faut le dire aussi. Peut-être rappeler également que le plan de développement de l'industrie touristique, c'est un plan gouvernemental, ce n'est pas le plan du Parti libéral. Il faut toujours faire la distinction entre l'appareil d'un parti puis le gouvernement, c'est sain. Alors, on travaille tous, que ce soient les gens au ministère ou le ministre lui-même, pour l'intérêt public, alors il faut éviter de confondre les deux.

Ceci étant dit, c'est important pour nous. Oui, l'accueil de ces mesures-là était excellent. Je peux vous dire qu'on a eu l'occasion, vendredi dernier, de réunir la table stratégique en tourisme et que je leur ai fait part de mes

priorités, et, si la députée de Soulanges le souhaite, je pourrai en faire l'énumération tout à l'heure. Ça a été très bien accueilli également. À chacune des étapes depuis mon arrivée, il y a eu des tests à passer, en matière de positionnement du tourisme, on a eu vraiment, là, des éloges. Je pourrais réitérer également au communiqué, là, de l'AQIT, communiqué de l'ATRAQ, des commentaires de Gilbert Rozon, qui n'est pas un membre du Parti québécois, je vous le confirme, M. le Président. C'est plutôt élogieux dans ce sens-là.

Évidemment, je veux passer rapidement sur le point des finances. Bon. La députée évoquait un certain nombre de chiffres, je n'en évoquerai qu'un seul : 1,6 milliard de dollars, le manque à gagner auquel on a été confrontés lorsqu'on est arrivés au gouvernement. Alors, bien sûr, il y a des annonces qui ont été faites en masse. Je peux même vous dire qu'au Tourisme on a comme accéléré bien des annonces lors de la période préélectorale. C'est certainement une coïncidence, M. le Président, mais je peux vous dire que ce manque à gagner là n'épargne pas Tourisme Québec. Il faut agir de façon responsable, on est en route vers le retour à l'équilibre budgétaire. Ce n'est pas le chemin le plus facile, mais c'est certainement le plus responsable. Alors, on va agir en conséquence sans mettre de côté nos outils pour créer de la richesse.

Quant au Parc olympique, parce qu'il y a bien plus que le Stade olympique, le Parc olympique, quant à nous, c'est un actif, je l'ai répété à plusieurs reprises. Et c'est ce que le rapport Bissonnette est venu consacrer, en décembre dernier, avec un certain nombre de propositions fort audacieuses qui méritent qu'on puisse y réfléchir, qu'on puisse en faire une analyse. Alors, je l'ai bien accueilli, moi aussi, ce rapport, j'utilise cette tribune pour saluer le travail de Mme Bissonnette et de l'ensemble des commissaires, vous dire que ce rapport-là sera utile pour la suite des choses, que déjà la sous-ministre a entrepris des discussions avec chacun des ministères concernés pour qu'ils puissent nous donner une indication sur comment ils accueillent ce qui touche particulièrement leur secteur. C'est également le cas de la ville de Montréal, avec qui j'ai eu l'occasion de discuter vendredi, on a échangé sur la question du Parc olympique et de la gouvernance, entre autres... C'est un élément qui va être majeur, ça, la gouvernance, pour la suite des choses.

Quant au toit du stade, bien, j'ajouterais que j'ai posé la question l'an dernier parce que le gouvernement a, depuis plusieurs années, tous les outils pour prendre une décision. Le gouvernement précédent a décidé de ne pas prendre de position. Il y a eu un appel d'offres, il y a eu des problèmes, on a arrêté. Il y a même eu une émission d'*Enquête*, Mme la députée de Soulanges, qui a porté sur le processus à la Régie des installations olympiques, et ensuite on a arrêté le processus. Il y avait un peu un vide, on a commandé le rapport Bissonnette, je pense que c'était à propos.

Ceci étant dit, pour pouvoir annoncer l'avenir du toit du stade, il y a des consultations à mener. Je peux vous dire qu'un des éléments qui nous manquaient, je pense, c'était le rapport Bissonnette. Moi, je trouve que c'est un élément qui est majeur puis je sens bien, là, l'enthousiasme, aussi, de la députée de Soulanges, qui trouve que c'est un document, là, qui est digne de mention. Alors, ce qu'on va faire, on va regarder les différentes options qui s'offrent à nous selon un certain nombre de critères. Il y a la question des coûts, de la fiabilité, de l'utilité et de l'intégrité architecturale. Ces quatre aspects-là m'apparaissent des éléments fondamentaux pour décider de ça.

Mais je peux quand même vous indiquer qu'on aborde la question du Stade olympique, du Parc olympique... du Stade olympique... du toit de façon positive. On est convaincus que c'est un actif auquel les Québécois sont attachés, que le toit, c'est un incontournable parce qu'il faudra, tôt ou tard, régler cette situation-là. Présentement, il y a des événements qui ne peuvent pas se tenir l'hiver parce qu'on n'a pas un toit adéquat. Alors, oui, une décision sera prise. Des échanges sont en cours présentement. Évidemment, il y a des étapes, comme celle du Conseil des ministres, auxquelles il faudra arriver, alors il n'y aura pas d'annonce aujourd'hui ni cette semaine.

Le Président (M. Leclaire) : Merci, M. le ministre. Alors, la députée de Soulanges.

Mme Charlebois : ...M. le Président. Oui, le dossier du Stade olympique m'interpelle directement. Et, vous le savez très bien, vous qui êtes député de Beauharnois, il va y avoir des retombées jusque chez nous. Quand on parle du Stade olympique, quand on parle de Montréal, ça rayonne tout autour. C'est non seulement un rayonnement pour tout ce qui est autour de Montréal, mais c'est un rayonnement pour le Québec, je le disais tantôt. La tour Eiffel est un icône pour Paris, pour l'Europe, mais, nous, le Stade olympique est certainement un icône pour le Québec tout entier.

J'ai entendu le ministre me dire qu'il y avait eu des procédures, des enquêtes, et tout. Mais il ne peut pas renier qu'il y a le dossier d'affaires initial qui figure dans les étapes au grand projet d'infrastructure. Il est sur son bureau en ce moment. Et les recommandations figurent dans le dossier d'affaires initial qui est sur son bureau. D'ailleurs, M. le ministre, qui était porte-parole... qui était assis à ma place l'année dernière, s'est fait expliquer par la ministre en titre que le dossier avait certaines étapes à franchir dans les grands projets d'infrastructure et qu'il était au dossier d'affaires initial. Là, il est fini, le dossier d'affaires initial, il est sur son bureau.

Et je vous dirai, M. le Président, que ça urge parce que, dans le cadre des fêtes du 375^e de Montréal, il faut que le toit du stade soit fini de construire, là. On ne peut pas être en pleine construction pendant les fêtes, là. Alors, je comprends qu'il y a des choses à plaider. Toutes les recommandations sont là dans le dossier d'affaires initial. Je vous ai entendu, M. le ministre, me parler des quatre aspects qui doivent être contenus dans le... C'est certain que, dans les recommandations, les aspects dont vous m'avez entretenue sont contenus là-dedans. J'aimerais avoir une indication plus précise étant donné l'urgence de la chose. Quand va-t-il défendre au Conseil des ministres le dossier du toit du Stade olympique? Et quand allons-nous pouvoir penser avoir une annonce?

Le Président (M. Leclaire) : Alors, M. le ministre, la parole est à vous.

M. Bérubé : M. le Président, n'eût été des cafouillages successifs des dernières années en matière d'appels d'offres, on aurait peut-être déjà un toit, il faut le dire. Alors, si le dossier était prêt, je me permets de me... je me pose la question à

moi-même, là : Pourquoi la ministre précédente n'a pas pris de décision avec le Conseil des ministres précédent? Est-ce qu'ils évitaient de prendre la décision avant l'élection appréhendée? Je me parle à moi-même quand je dis ça.

Il y a quelque chose qui parle encore plus que ça. Oui, il y a une décision qui va être prise, puis on est en route pour la prendre, cette décision-là. Mais je veux quand même indiquer à la ministre — et je ne sais pas si elle est au courant — que l'actuel député d'Outremont, ministre des Finances, a fait retirer du plan québécois des infrastructures publiques l'argent qui était destiné pour le toit du stade. Alors, c'est votre gouvernement qui a décidé de ne pas en faire une priorité. Merci.

Le Président (M. Leclair) : Alors, Mme la députée de Soulanges.

Mme Charlebois : Est-ce que j'ai encore du temps?

Le Président (M. Leclair) : Il vous reste quasiment un gros deux minutes.

Mme Charlebois : Le dossier d'affaires initial contient les recommandations. Moi, là, je veux bien qu'il me serve toute la soupe de ce qui s'est passé avant. D'ailleurs, ils n'aimaient pas ça quand on le faisait, nous. Alors, maintenant qu'il est ministre, j'espère qu'il va nous donner l'exemple. J'aimerais avoir une réponse à ma question. Dans combien de temps vont-ils prendre une décision? Le dossier d'affaires initial est maintenant terminé. Il ne l'était pas au moment où il y a eu l'étude des crédits l'année passée. On était en train de travailler sur le dossier d'affaires initial.

Je vous rappelle l'importance de la chose. Ça coïncide avec des fêtes à Montréal, ça coïncide avec les fêtes qui vont se tenir là. Il y a un développement touristique important qui est retenu à Montréal. J'aimerais ça avoir une indication à quel moment il va prendre la décision sur le stade.

Le Président (M. Leclair) : Alors, M. le ministre, il vous reste environ 2 min 30 s pour terminer le bloc.

• (10 h 20) •

M. Bérubé : Je réitère qu'il y a eu plusieurs séances du Conseil des ministres qui ont suivi le DAI, où le gouvernement du Québec aurait pu prendre une décision. Il a fait le choix de ne pas prendre de décision. Le ministre des Finances de l'époque a décidé de retirer du Plan québécois des infrastructures l'argent destiné au Parc olympique. Je comprends que c'est un peu gênant, compte tenu de la question que la députée vient de poser, elle devrait s'expliquer avec lui, mais c'est la plus belle indication que ce n'était pas une priorité.

Ceci étant dit, on vient d'arriver; il me manquait un élément important, c'était le rapport Bissonnette. Rapidement, au tout début de l'année, j'ai fait un certain nombre d'interventions pour y répondre : on est déjà en discussion avec les partenaires, que ce soit le ministre des Finances et de l'Économie, que ce soit l'ensemble des partenaires de Montréal, notamment le maire de Montréal, et je peux vous dire que c'est enclenché et que la décision qu'on va prendre, elle va être une décision à long terme, qui sera la bonne, quant à nous.

Alors, on veut prendre vraiment la bonne décision. Le DAI est une excellente indication. On a d'autres questions à poser sur les processus précédents, qui vont nous permettre de prendre la meilleure décision possible.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Il vous reste encore près de 1 min 30 s, Mme la députée.

Mme Charlebois : Écoutez, je veux juste réitérer l'importance du toit du stade. Moi, là, je comprends qu'il veut jouer dans le passé, mais, écoutez, moi, en ce moment, je parle avec le ministre en titre là, là, le ministre délégué au Tourisme, et moi, je m'attends à ce qu'il y ait une décision rapidement de prise dans ce dossier-là. Je comprends que vous n'êtes pas satisfait peut-être de la façon dont ça a été géré avant. Et je vous rappellerai, quand vous m'avez parlé du 1,6 milliard tantôt, là, que, je regrette, mais c'est directement tributaire de ce que vous avez pris comme engagements en campagne électorale. Que ce soit au niveau du gel des tarifs du bloc patrimonial d'électricité, du gel des tarifs de garderie, le gel des droits de scolarité, ça fait le 1,6 milliard.

Alors, moi, là, on ne va pas commencer des guerres de chiffres, je vous parle du toit parce que je pense qu'il y a des retombées économiques importantes. Vous êtes maintenant ministre délégué au Tourisme, moi, je m'attends à ce que vous soyez conscient qu'il y a des retombées économiques importantes pour Montréal et qu'une décision se prenne rapidement pour que le toit soit construit dans les délais appropriés.

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée. Alors, 25 secondes, si le ministre a quelque chose à rajouter.

M. Bérubé : Bien, le 1,6 milliard, c'est avant qu'on annonce quoi que ce soit. Il manque ça. Alors, entre toutes les annonces qui ont été faites partout au Québec, y compris dans la circonscription de la députée de Soulanges et dans la vôtre, M. le député de Beauharnois, et... ah oui, bien, c'est peut-être pour ça aussi, cette gestion-là, que maintenant vous vous retrouvez du côté de l'opposition. Il y avait de la saine rigueur à faire et on est en voie de l'atteindre.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Alors, le prochain bloc sera attribué à la partie ministérielle. Alors, la députée des Îles-de-la-Madeleine.

Mme Richard (Îles-de-la-Madeleine) : Merci, M. le Président. Bonjour. Bonjour à mes collègues de la partie gouvernementale. Bonjour, députée de Soulanges et députée de Charlesbourg. M. le ministre, et les gens qui

l'accompagnent, les présidents des grandes sociétés en tourisme, bonjour. Je veux vous amener sur un sujet très important en tourisme : la plus grande richesse que l'on a en tourisme, c'est le capital humain, c'est la main-d'œuvre, ce sont les gens qui accueillent les touristes et qui travaillent dans ce beau domaine touristique. Alors, en ma qualité de députée des Îles-de-la-Madeleine, vous savez l'importance que revêt le secteur touristique pour ma circonscription, mais on n'est pas les seuls à avoir un secteur très important en tourisme, il y a plusieurs belles autres régions au Québec qui ont ce volet important dans leur secteur économique. Au niveau de la main-d'œuvre, nous avons fait des efforts énormes depuis plusieurs années pour avoir une main-d'œuvre de qualité, pour faire la formation continue à la main-d'œuvre.

C'est une industrie saisonnière, nous le savons. La plupart des touristes voyagent en période estivale, à quelques exceptions près; c'est la période estivale qui est la plus importante pour le tourisme. Depuis le mois de juin, qui est en vigueur depuis le mois de janvier, nous faisons face à une réforme de l'assurance-emploi qui a été votée par le gouvernement fédéral au mois de juin, mais qui est en application plus spécifiquement depuis le 6 janvier. On a vraiment un problème avec la nouvelle réforme de l'assurance-emploi parce que ça vient qualifier nos travailleurs saisonniers, notre main-d'œuvre qualifiée disponible, ça vient les qualifier de chômeurs fréquents ou prestataires fréquents. C'est clair que ces gens-là doivent avoir des périodes où ils ne seront pas au travail puisque, on le sait, le tourisme, c'est saisonnier dans la plupart de nos régions — peut-être, dans les grands centres, le tourisme tourne plus à l'année, ils ont des grands festivals, et comme le Carnaval, ici même, à Québec, qui est magnifique, d'ailleurs.

Alors, l'assurance-emploi vient nous toucher directement au niveau de la main-d'œuvre. Elle vient toucher directement l'économie de nos entreprises en tourisme parce que ça va être de plus en plus difficile de garder la main-d'œuvre qualifiée dans nos régions et de les avoir... qu'ils vont revenir à chaque saison, qu'ils vont revenir travailler dans l'entreprise parce que la nouvelle réforme nous dit : Si vous ne trouvez pas un emploi dans les prochaines semaines, vous devrez accepter un autre emploi, à moindre coût d'ailleurs, ça, c'est un problème pour nos chômeurs. Également, ils les forcent à aller travailler jusqu'à 100 kilomètres de la maison, et, dans notre cas, aux Îles-de-la-Madeleine, vous comprendrez que c'est dans l'eau, à 100 kilomètres, alors c'est impossible d'appliquer ça. On demande de faire trois demandes d'emploi par semaine, ce qui est impossible aussi. On a 3 000 chômeurs présentement puis on n'a pas beaucoup d'entreprises. Il y a d'ailleurs une campagne qui se fait par nos commerçants avec une affiche dans la porte qui dit : Nous n'embauchons pas, alors c'est inutile que les gens viennent faire signer un papier.

Alors, c'est un problème pour nos chômeurs. On a peur à un exode de nos jeunes travailleurs et de nos familles parce que, si on les force à aller travailler ailleurs, est-ce qu'ils vont revenir? Parce que les emplois dans le tourisme, c'est quand même des emplois intéressants, des emplois de qualité, mais ils peuvent trouver mieux ailleurs peut-être. Mais on ne veut pas qu'il y ait l'exode de nos régions, que ce soient les Îles-de-la-Madeleine, la Gaspésie, toute la région du Lac-Saint-Jean et ailleurs.

Alors, toutes les régions touristiques ont avantage à garder leurs travailleurs à la maison. Et ces travailleurs-là acceptent de faire des périodes où ils ne pourront pas travailler. Puis ce n'est pas la manne non plus quand on reçoit les prestations d'assurance-emploi. On ne peut pas penser que ce sont des gens qui font fortune avec l'assurance-emploi.

On est aux prises présentement avec un trou noir. Qu'est-ce que c'est, le trou noir? Il va y avoir des semaines où les gens n'auront même plus de prestations d'assurance-emploi. Ça veut dire que, s'ils ont travaillé 14 semaines — c'est à peu près le maximum que les employeurs en tourisme peuvent donner aux employés — s'ils ont travaillé 14 semaines, ils ont deux semaines d'attente déjà, qui sont assez difficiles à vivre, mais après ça ils ne pourront pas couvrir le reste de l'année avec leurs prestations d'assurance-emploi. Alors, on craint vraiment que nos travailleurs qualifiés, formés qui reviennent d'année en année dans nos entreprises touristiques aillent ailleurs. Et c'est comme ça dans toutes les régions du Québec.

Alors, je pense que, pour l'économie saisonnière qui est le tourisme, il faut faire des actions spéciales. Il y a beaucoup de représentations. On le voit, il y a des manifestations. Il y en a eu une de 4 000 personnes aux Îles-de-la-Madeleine. C'est la moitié de notre population active qui est sortie dans la rue le 13 janvier, et symboliquement nous avons tourné le dos aux bateaux pour dire : Non à l'exode. On ne veut pas que les gens sortent des Îles pour aller chercher de l'emploi ailleurs.

Alors, qu'est-ce qu'on peut faire pour faire reculer le gouvernement fédéral? À quoi on peut s'attendre? Et qu'est-ce qui est... Peut-être, au niveau du ministère et du cabinet, M. le ministre, qu'est-ce que vous pensez faire pour aider nos travailleurs et nos entreprises touristiques?

Le Président (M. Leclaire) : Merci, Mme la députée des Îles-de-la-Madeleine. La parole est à vous, M. le ministre.

M. Bérubé : Merci, M. le Président. Je veux saluer la députée des Îles-de-la-Madeleine, qui est constante quant à la lutte qu'elle mène contre cette réforme de l'assurance-emploi. J'allais faire référence moi-même à cette manifestation importante aux Îles-de-la-Madeleine. 4 000 personnes, ce n'est pas rien sur l'archipel. Faire référence également à ce que vous avez indiqué lors de notre conseil national, en fin de semaine, sur ces impacts, là, majeurs qui seront ceux qui affecteront les Madelinots. Vous dire que notre gouvernement est déterminé à lutter contre cette réforme de l'assurance-emploi, qui aura des impacts majeurs au Québec de façon générale. 40 % des gens qui sont touchés, c'est au Québec. C'est une charge frontale qui va toucher plusieurs secteurs, dont le tourisme, donc...

C'est même un des premiers domaines qui va être touché, particulièrement dans les régions des Îles-de-la-Madeleine, de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, de Charlevoix et de Manicouagan. Alors, moi, je suis doublement touché comme ministre mais également comme député. Vous savez que le tourisme, c'est un moteur économique important. Je vous l'ai indiqué tout à l'heure à travers les interventions de la première ministre, à travers les gestes qu'on a posés. C'est majeur. C'est également notre identité, c'est notre ouverture sur le monde. C'est notre capacité d'accueillir des gens, de leur proposer ce qu'on a de plus beau et c'est également une tradition chez nous.

• (10 h 30) •

Évidemment, il y a une saison qui s'appelle l'hiver, qui est inconnue du gouvernement conservateur manifestement et qui fait en sorte qu'on ne peut pas travailler à l'année. On travaille à diversifier notre offre touristique, mais on n'est pas encore rendus à faire travailler les gens à l'année. C'est 29 % des emplois de l'industrie touristique qui sont saisonniers. Dans nos régions, c'est énorme. C'est une main-d'oeuvre qui va être appelée à se déplacer, à s'éloigner des lieux où on fait le tourisme, où il y a les attractions, les événements, la restauration, l'hôtellerie. C'est parfois... C'est même souvent extrêmement difficile. Inutile de rappeler le cas des Îles-de-la-Madeleine, où vous êtes des insulaires, puis, 100 kilomètres, on se retrouve dans le golfe. Mais je pense aussi à mes travailleurs sylvicoles, mes fiers travailleurs sylvicoles de la vallée de Matapédia qui sont aux prises avec le même problème.

Alors, qu'est-ce qu'on fait? Qu'est-ce qu'on fait? Bien, d'abord, on indique notre opposition puis on le fait idéalement avec l'unanimité de l'Assemblée nationale. Alors, moi, je suis heureux, dans ma région, là, que tous les acteurs se soient unis, et on a été capables d'en faire une lutte unanime. Alors, sur des enjeux comme ceux-là, les députés du Parti québécois, le député de Rivière-du-Loup—Témiscouata, les députés fédéraux, les syndicats, les gens d'affaires, tout le monde s'est uni, et c'est comme ça également en Gaspésie et aux Îles.

Il y a une délégation qui est allée à Ottawa plaider pour le Québec. Ça inclut la dimension touristique. Le gouvernement conservateur, jusqu'à maintenant, fait la sourde oreille. Il décide qu'il ne veut pas entendre le Québec ou qu'il n'a pas besoin du Québec. D'ailleurs, on l'a vu à la dernière élection fédérale, cinq députés. Alors, manifestement, c'est un enjeu sur lequel on ne pèse pas beaucoup. Puis je ne suis pas convaincu que, si on avait davantage de députés conservateurs, ça serait la même chose. Mais le Canada se bâtit sans le Québec là-dessus.

Alors, une fois qu'on a dit ça, bien, il va falloir voir comment on prend soin de nos travailleurs. J'ai toujours espoir que le gouvernement conservateur puisse reculer au nom de la dignité, au nom du respect des communautés. Puis, nos communautés, je vous ai nommé les régions touchées, mais c'est également dans les grands centres, c'est les enseignants suppléants, c'est les travailleurs du domaine du cinéma, c'est des travailleurs à contrat. Alors, ça touche tout le Québec. On a besoin d'un front uni.

C'est vraiment un appel que je fais au gouvernement fédéral de tenir compte de l'industrie touristique québécoise. Si on ne fait pas ça, on freine l'investissement, on démobilise la main-d'oeuvre à un moment où on a besoin de la mobiliser. Je vous donne l'exemple de ma région. J'appuie présentement une campagne sur la formation de la main-d'oeuvre, la valorisation de la main-d'oeuvre au Bas-Saint-Laurent à travers quelques institutions scolaires, dont le cégep de Matane qui a techniques en tourisme. Ça vient anéantir plusieurs efforts qu'on vient consentir dans le domaine.

Alors, moi, je vous annonce que je serai une des personnes qui parlera à la manifestation de Rimouski du 23 février prochain. J'ai besoin, moi, d'un consensus fort de l'ensemble de l'Assemblée nationale pour faire reculer ce gouvernement parce que les impacts, ils sont réels. J'ai bien entendu, aujourd'hui, lu, je pense que c'est le ministre Christian Paradis qui dit : Ah! c'est une façon de faire de la politique. Une façon de défendre notre monde, défendre nos travailleurs forestiers, nos travailleurs de l'hôtellerie, nos travailleurs du domaine de la pêche, comme chez vous, Mme la députée des Îles-de-la-Madeleine, des gens qui s'arrachent le coeur à travailler fort, qui sont attachés à leur coin de pays. Alors, c'est un enjeu qui est majeur, et c'est le plus grand défi qu'on a présentement dans l'industrie touristique, c'est celui de contrer les effets appréhendés de cette réforme de l'assurance-emploi là particulièrement en matière de tourisme. Donc, on continue le combat.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Alors, Mme la députée des Îles-de-la-Madeleine, la parole est à vous.

Mme Richard (Îles-de-la-Madeleine) : Merci beaucoup. Merci pour votre réponse, M. le ministre. Justement, j'aimerais poursuivre sur les impacts que la réforme de l'assurance-emploi a pour tous les secteurs. Comme vous l'avez dit, il n'y a pas juste le tourisme. Ici, on étudie les crédits en tourisme, mais il y a plusieurs autres secteurs qui sont touchés. Alors, on a parlé de l'agriculture, on a parlé des pêches évidemment, qui est le principal moteur chez nous. Le tourisme arrive pas loin derrière dans l'économie. Mais également, on l'a dit, dans le secteur de la santé, dans le secteur de l'éducation, il y a beaucoup de travailleurs de remplacement, et, cette main-d'oeuvre-là, il faut qu'elle soit disponible. Parce que qu'est-ce qu'on va faire avec nos CSSS si on n'a plus de main-d'oeuvre disponible pour remplacer les congés de maladie, des congés de maternité, les vacances? Alors, ce sont des gens qui acceptent d'être disponibles, des périodes à la maison et des périodes au travail, je pense que c'est important.

Et ce que je m'aperçois, c'est qu'on ne connaît pas l'impact financier de cette réforme-là. Est-ce que c'est possible de demander... Je pense que c'est ce que devait faire la ministre Agnès Maltais qui devait être à Ottawa hier. Son avion n'a pas pu atterrir. Alors, malheureusement, la ministre n'a pas pu rencontrer la ministre Finley hier. Je pense que c'est ce qu'on demande : Est-ce que le ministre du Tourisme peut appuyer la collègue et demander c'est quoi, l'impact financier pour nos entreprises en tourisme?

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée. La parole est à vous, M. le ministre.

M. Bérubé : Mme la députée, je crains fort que le gouvernement fédéral nous fournisse de lui-même l'impact de cette mesure-là. D'abord, il tend à diminuer sa portée en disant que c'est une bonne chose pour les travailleurs, une bonne chose pour les régions. Il faut être capable également de tenir compte des contextes... je veux dire, des contextes régionaux. Je vous dirais qu'il y a un certain nombre de secteurs ou un certain nombre d'impacts appréhendés. Il y a les effets sectoriels, les effets régionaux, les effets locaux, les effets sur la vitalité puis sur... et sur les entreprises et les effets budgétaires. Autrement dit, là, toute la chaîne touristique est affectée par...

Le message que ça envoie aussi, imaginez, ça envoie un mauvais message aux gens qui veulent se former dans le domaine, qu'ils soient dans les techniques collégiales, qu'ils soient à l'ITHQ, qu'ils soient à Mérici, ici, à Québec. Ça, c'est un premier impact qui est envoyé. Ça envoie aussi un message aux gens qui travaillent dans le domaine qu'il faudrait peut-être qu'ils changent de secteur, même s'ils sont passionnés par ce domaine-là. Ça envoie aussi le signal rapidement qu'il y a des gens qui vont déménager, il y a des gens qui vont arrêter d'investir, et ça, au même moment où nos leviers touristiques... D'ailleurs, on lancera, au cours, là, de l'hiver, deux annonces importantes, là, qui intéresseront certainement l'opposition, le PADAT, alors c'est un levier financier important, Filaction, et le crédit hôtelier est toujours là, alors nos leviers financiers sont là, mais on a un message...

En fait, le principal facteur qui nous nuit, là, présentement, pour l'industrie touristique, c'est le gouvernement fédéral. C'est un accélérateur extrêmement puissant, et, à terme, à terme, si le gouvernement ne recule pas — puis il va falloir qu'il le fasse bientôt, parce que c'est adopté — il faudra envisager d'autres formes d'action. Et une de celle qui est avancée par bon nombre de partenaires, c'est celle de rapatrier au Québec la caisse d'assurance-emploi pour faire en sorte qu'on puisse la gérer pour les travailleurs. Rappelons que le gouvernement fédéral ne met plus d'argent dans la caisse, que c'est les travailleurs et les employeurs, et que non seulement il ne met pas d'argent, mais il prend les profits pour investir dans des priorités qui ne sont pas celles des Québécois. Alors, c'est un racket total. Et ça ne rend pas service aux Madelinots, ça ne rend pas service aux gens de la Matapédia, de la Matanie, puis de La Mitis, puis ça ne rend pas service au Québec, puis encore moins à l'industrie touristique. Alors, voilà un dossier sur lequel l'ensemble des parlementaires à l'Assemblée nationale devraient s'unir pour défendre l'industrie touristique.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Je vous rappelle qu'il reste environ 5 min 30 s à l'échange pour ce bloc.

M. Bérubé : ...le prendre plus tard, si vous voulez, là.

Le Président (M. Leclair) : Non. Alors, est-ce que quelqu'un de la partie ministérielle va prendre la parole?

Mme Richard (Îles-de-la-Madeleine) : Bien, on peut poursuivre sur l'assurance-emploi. C'est tellement un dossier important. Il y a des gens qui souffrent présentement. Il y en a déjà qui n'ont plus de revenus. Est-ce qu'on peut penser aussi... Parce que c'est une demande qui nous vient d'ailleurs des gens qui sont concernés, c'est au niveau de la formation. Est-ce qu'on peut... Je ne connais pas, là, vous allez nous expliquer sûrement, le PADAT, en quoi ça va consister. Je ne sais pas si vous le ferez tout de suite ou plus tard. Maintenant, est-ce qu'on peut penser à la formation, justement, pour nos travailleurs qui se retrouvent sans chèque... qui vont se retrouver sans chèque d'ici le mois de mai? Parce que les entreprises n'embauchent pas avant à peu près le mois de mai ou juin, parce que c'est des coûts, les salaires, ils n'ont pas le budget pour ça, et on sait que les touristes ne sont pas arrivés, donc les revenus ne sont pas au rendez-vous non plus. Alors, qu'est-ce qu'on peut penser au niveau de la formation? Je sais que les cégeps, entre autres celui des Îles-de-la-Madeleine mais ailleurs aussi, sont partie prenante de donner de la formation, superclientèle, le superclient, service, en tout cas, dans le service à la clientèle. Est-ce qu'on peut penser que le ministère aussi va nous apporter des choses là-dessus?

M. Bérubé : D'abord, pour ce qui est de la formation, il se fait des choses partout. Celle que je connais le mieux présentement, parce que j'y ai participé, c'est l'annonce de l'ATR Bas-Saint-Laurent pour la valorisation des métiers en tourisme. C'est une campagne qui est médiatique et dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent avec les institutions d'enseignement. Alors, imaginez, au moment où on a annoncé ça, on était au pire du mouvement de contestation de la réforme de l'assurance-emploi fédérale, donc, évidemment, c'est la première question qu'on a eue. Vous voyez que ça ne nous aide pas du tout à faire la promotion de la destination qu'est le Québec.

Au même moment, nous, on travaille sur des leviers pour stimuler l'investissement au Québec. Vous m'avez parlé du PADAT, alors c'est le programme d'appui des attraits touristiques qu'on va lancer au cours des prochaines semaines. Alors, le PADAT, là, le montant total des interventions financières dans le cadre du PADAT, c'est 85 millions sur cinq ans, pour un maximum de 17 millions par année. Le programme va permettre d'octroyer des prêts puis des garanties de prêt variant de 150 000 \$ à 2 millions, puis, à terme, ça va permettre de générer un minimum de 166 millions de dollars d'investissement dans l'industrie touristique du Québec, puis ça va être confié à Investissement Québec, avec une nouvelle division qui s'appelle Investissement Québec Tourisme. Ça, c'est un des leviers qui nous permettent de dire à des gens qui sont déjà dans le domaine touristique : Écoutez, vous avez sûrement des projets qui traînent depuis un bon bout de temps, des idées, le moment est trouvé, et vous avez besoin de partenaires financiers, le gouvernement du Québec va croire dans vos projets puis va vous aider à les financer. Et ça, c'est partout au Québec, et puis on va être en mesure... Quand on va lancer le premier appel d'offres, je suis convaincu qu'il y a des projets qui sont déjà prêts. Il y a des gens qui vont avoir envie, là, de recommencer à croire à la croissance de leur entreprise touristique. C'est un fichu de beau message à envoyer. Moi, j'ai bien hâte qu'on puisse faire cette annonce-là. Et ça démontre que Québec, en tout cas, n'a pas sabré dans ses outils financiers, hein, ils sont intacts, croit dans l'industrie touristique. Moi, j'ai des discussions chaque semaine avec le ministre des Finances, et je peux vous dire qu'un des indicateurs qu'il regarde, c'est celui de la vitalité touristique du Québec.

• (10 h 40) •

Je suis allé en mission en Europe l'automne dernier. On est allés en mission pourquoi? Essentiellement, pour remplir la demande de la première ministre du Québec d'aller chercher des devises étrangères pour les amener au Québec par l'entremise des touristes, évidemment, alors de l'argent neuf qui vient au Québec par le marché, entre autres, de l'Île-de-France, de Paris, puis de la francophonie, de la Belgique. Et les gens qu'on a rencontrés, c'est des gens qui

vendent notre destination à l'année longue, des gens qui bouclent des voyages, des gens qui sont des transporteurs, qui ont des agences de voyages, qui sont des blogueurs avec une influence certaine. On a vraiment rencontré les gens qui sont en contact direct avec ceux qui prennent la décision d'acheter un billet d'avion puis de venir au Québec.

Alors, toute cette chaîne-là, on est en train de la consolider pour s'assurer qu'il y a encore des devises étrangères qui viennent ici. Puis on leur vend une image qui s'appelle Québec original, qui a été très bien accueillie, on leur vend l'hiver, entre autres. À partir du moment où on fait bien notre travail de promotion, on a des bonnes campagnes pour attirer des touristes, bien il faut qu'une fois au Québec... — ça, la sous-ministre me le rappelle souvent — il faut qu'on ait les moyens d'un Québec original. Alors, ça passe par la vitalité de nos événements, nos attractions.

Alors on a les leviers financiers pour le faire, puis je pense qu'on va y arriver. Mais ça prend également la main-d'oeuvre qualifiée, des gens qui ont la passion, qui ont envie de travailler, qui ont envie de partager des histoires, des souvenirs, qui ont envie d'embarquer dans ces belles aventures là, mais déjà on les a. Puis les gens ne sont pas là nécessairement pour des gros salaires, il y en a qui les méritent, je peux vous le dire, mais les gens sont là parce que c'est leur domaine privilégié. Et, si, en plus, on leur dit que... déjà c'est saisonnier puis qu'en plus ça risque de disparaître, bien là on vient vraiment, là, d'annuler des années et des années d'effort de promotion du Québec à l'échelle internationale puis à l'échelle du Québec également.

Alors, c'est ça, moi, ma crainte comme ministre délégué du Tourisme, et c'est une crainte qui devrait animer également l'opposition et l'ensemble des intervenants touristiques du Québec. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Alors, c'est tout le temps que nous avons pour ce bloc-là. Alors, le prochain bloc va à l'opposition officielle... la deuxième opposition, excusez-moi, la députée de Charlesbourg.

Mme Trudel : Je vous remercie du titre, je l'aurais bien pris, mais ce n'est pas...

Le Président (M. Leclair) : Bien, je vous le donne pareil, en attendant, juste pour ce matin.

Mme Trudel : Comme j'ai très peu de temps, comme deuxième opposition officielle, je vais me permettre... ce n'est pas par manque de politesse au niveau des salutations, je vais aller droit au but, et j'apprécierai beaucoup... mes questions normalement devraient être assez concises, donc j'aimerais ça si on peut être bref dans les réponses.

J'entends Mme la députée des Îles-de-la-Madeleine, son cri du coeur concernant tous les impacts touristiques aussi qu'il pourrait y avoir suite à une nouvelle réforme de l'assurance-emploi, mais il y a une industrie qui est saisonnière et qui est tout aussi importante, je pense que ça mérite la peine d'en parler, c'est l'industrie de la motoneige. On dit que l'industrie de la motoneige, aujourd'hui, c'est 80 000 membres, c'est près de 5 000 bénévoles qui offrent une contribution unique, 32 000 kilomètres de sentiers balisés, sécurisés, cartographiés, signalisés et entretenus, 173 000 motoneiges immatriculées, des centaines de commerces qui accueillent et servent les motoneigistes, des ATR actives en promotion dans 14 régions concernées par l'activité de la motoneige.

C'est un produit touristique international qui accueille plus de 30 000 touristes hors Québec. C'est des retombées économiques estimées à 2,4 milliards de dollars, des revenus nets pour le gouvernement du Québec de 200 millions de dollars. Le détail de ces montants-là sont inscrits dans l'énoncé qui a figuré dans... voyons, dans le rapport *Vision de la motoneige au Québec*, produit par Zins.

Dans la région de la Gaspésie, qui vous est très chère, M. le ministre délégué, les retombées économiques ont été de 31 millions de dollars; dans le Bas-Saint-Laurent, 24 millions de dollars. Dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, les retombées économiques sont de l'ordre de 64 millions de dollars. Au Québec, les retombées économiques de l'industrie touristique sont évaluées à 12 milliards. Seule, l'industrie de la motoneige évalue ses retombées à 2 milliards, soit environ 16 % des retombées. Au 15 octobre dernier, M. Dany Quirion, président de la fédération des clubs de motoneige du Québec, et M. Jean Duchaine, directeur général, ont fait parvenir une lettre au ministre Sylvain Gaudreault. J'ai ici en main un document sur la répartition des retombées économiques ainsi qu'une copie de la lettre que je vais vouloir déposer, M. le Président.

Le Président (M. Leclair) : Vous voulez déposer la copie?

Mme Trudel : Oui, s'il vous plaît.

Document déposé

Le Président (M. Leclair) : C'est bien.

Mme Trudel : Donc, je disais qu'ils ont fait parvenir une lettre au ministre M. Sylvain Gaudreault lui demandant un support financier de 1 million de dollars par année pendant trois ans ainsi qu'un support annuel récurrent de 500 000 \$ pour l'embauche de personnel spécialisé tels qu'ingénieurs dont ils sont contraints... par les nouvelles normes en matière d'environnement, de sécurité et de construction d'infrastructures. Il faut savoir que le gouvernement va chercher des revenus de plus de 200 millions générés par l'immatriculation et les taxes sur les motoneiges. Bref, le gouvernement impose de nouvelles mesures à l'industrie de la motoneige, les taxe davantage mais ne les supporte pas comme il se doit, malgré les retombées économiques majeures de cette industrie. Dans les faits, cette industrie rapporte plus au gouvernement qu'elle n'engendre de dépenses. À ce jour, aucun engagement n'a été pris par le ministre Sylvain Gaudreault, et la FCMQ est

toujours en attente d'une réponse et a grandement besoin d'investir dans des infrastructures afin de répondre aux normes en matière de sécurité. Je demande donc une intervention du ministre du Tourisme afin d'intercéder au nom de la FCMQ auprès de son collègue Sylvain Gaudreault et de donner une réponse positive, espérons-le, et de permettre un peu de répit aux 5 000 bénévoles... permettre aux 173 000 motoneigistes de circuler en toute sécurité dans les sentiers des 14 régions, incluant celle du ministre Gaudreault et du ministre Bérubé.

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée de Charlesbourg. M. le ministre, la parole est à vous.

M. Bérubé : Merci, M. le Président. Alors, en réponse très claire, là, à la députée de Charlesbourg, d'abord, la motoneige, chez nous, c'est une tradition. N'y avait-il pas autrefois une publicité qui disait : Chez nous, c'est skidoo? Alors, dans la publicité, là, de *Québec original*, du tourisme hivernal, la motoneige figure à l'avant-plan. On s'est associé également à une émission télévisée France-Québec qui s'appelle *Soir de fête à Sacacomie* : la motoneige est à l'avant-plan. Ceci étant dit... Deux interventions des dernières semaines, quant à la motoneige, de notre gouvernement qui ont permis un impact, là, important.

Puis ensuite, avec votre permission, Mme la députée de Charlesbourg, je vais demander à la sous-ministre de vous donner des informations à jour là-dessus. Donc, on est intervenus au Lac-Saint-Jean dans un montage financier qui a permis de sauver la saison de motoneige. Alors, c'est reconnu par les acteurs. Avec mon collègue le ministre des Affaires intergouvernementales et de la Gouvernance souverainiste, on a sauvé la saison de motoneige au Lac-Saint-Jean. La députée a fait référence également à la Gaspésie. Mon collègue le ministre, député de Gaspé, des Affaires municipales... ruralité, bon, à Gaspé, vous voyez qui — je ne peux pas nommer son nom — délégué aux Régions, il a annoncé 75 000 \$ pour la saison de motoneige. C'était une demande importante qui a été faite par l'association des motoneigistes de la Gaspésie. Ça, c'est les deux premières interventions qui me viennent en tête.

Quant à la correspondance que vous évoquiez, il me fera plaisir, à votre demande, puis au nom, là, des gens de l'association, d'en discuter avec le ministre des Affaires municipales. Puis vous jouez parfaitement votre rôle de faire en sorte qu'il puisse y avoir plusieurs partenaires qui plaident pour cette demande-là. Alors, si vous êtes capable d'en fournir une copie à notre équipe, ça va nous faire plaisir, là, de plaider ça. Puis j'apprécie beaucoup votre façon d'approcher les crédits, puis c'est de cette façon qu'on avance aussi. On est capables de vous faire des suivis. Et, si vous le permettez, est-ce que j'ai besoin de votre autorisation...

Mme Trudel : ...parce que je n'ai pas beaucoup de temps. Puis j'ai eu une réponse, je pense, au nom de la Fédération des clubs de motoneigistes, grandement satisfaisante, parce que je prends votre parole... j'ai confiance en votre parole, que vous allez intercéder auprès du ministre, et c'était le but de la demande, vu l'importance de la...

M. Bérubé : Et on s'en donnera plus après les crédits. Si vous le souhaitez, on vous donnera de l'information supplémentaire.

Mme Trudel : J'apprécie beaucoup.

M. Bérubé : Ça fait plaisir, Mme la députée.

• (10 h 50) •

Mme Trudel : J'aimerais, en deuxième intervention, parler du Stade olympique. On a fait grandement allusion tout à l'heure au Stade olympique. Moi, j'aimerais revenir au rapport Bissonnette. Dans son rapport... Ce n'est pas une question, ça serait plus une suggestion que j'aimerais faire au ministre, M. le ministre délégué. C'est concernant la recommandation n° 15, dans le rapport de Mme Bissonnette, on parle de... pour une revitalisation... elle parle beaucoup de revitalisation. Et elle fait part d'une réflexion sur la possibilité d'un classement comme site patrimonial.

La seule inquiétude que j'ai, comme... J'ai quand même siégé au Comité exécutif de la ville de Québec comme conseillère municipale. J'étais responsable des dossiers de la culture. Et j'aimerais dire à M. le ministre que, lorsqu'on classe un site, un monument, un lieu historique ou patrimonial, il y a des exigences. On sait que le stade doit faire les frais d'une réfection majeure, le Parc olympique, pas le stade, le Parc olympique au complet doit faire... et il y a une gestion aussi, là, il y a de multiples gestions. Alors, ce serait assez difficile, si on arrivait à faire... à le classer, il faudrait probablement aller voir au ministère de la Culture pour alléger les contraintes parce que, dès qu'on a un site ou un monument qui est classé, il y a des contraintes énormes pour pouvoir procéder sur des réfections suite à ça.

Il y a, sur le site du portail dans *Publications Québec*, moi, je vous suggérerais, là... on parle au niveau des mesures de contrôle, au niveau des autorisations qui peuvent être émises pour arriver à faire des... voyons... des modifications. On parle ici : Un site patrimonial classé ou déclaré. Dans un site patrimonial, l'autorisation du ministre est nécessaire avant de modifier l'aménagement, l'implantation d'un immeuble, de faire une construction, de réparer ou modifier l'apparence extérieure d'un immeuble. Je vous dis, il y a énormément de contraintes, et chaque mesure qui pourrait être prise allongerait les gestes qui pourraient être posés. Et ça coûte excessivement cher. Alors, c'est une réflexion que je voudrais soumettre au ministre délégué avant... Je ne dis pas... moi, je ne prends pas position sur cette proposition-là, mais, au moins, que cette réflexion-là se fasse là-dessus.

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée de Charlesbourg. Je fais juste vous indiquer que, pour que les travaux se poursuivent bien, on doit s'adresser à la présidence, alors... Mais tout se déroule parfaitement bien ce matin. Je fais juste vous rappeler que le document a été déposé. Le secrétariat le fera parvenir aux membres de la commission... votre document que vous avez déposé, de trois pages, tantôt. Alors, M. le ministre, la parole est à vous.

M. Bérubé : Alors, merci, M. le Président. Alors, c'est contenu, là, pour les gens qui nous écoutent, là, dans ce rapport, qu'on appelle le rapport Bissonnette qui s'appelle *Pour le Parc olympique — L'achèvement — L'avenir*. On n'en est pas là, c'est-à-dire que c'est une des propositions qui est faite par le comité et puis on est à considérer les avantages, les inconvénients avec chacun des ministères concernés. Évidemment, le ministère de la Culture et des Communications, pour celui-là... On est conscients que certaines mesures seront considérées, d'autres, non. En fait, c'est la prérogative du gouvernement. Le gouvernement précédent a demandé cet éclairage-là. Il était pertinent, en fait, le rapport est pertinent, et nous, on est heureux de la qualité du rapport, mais c'est évident qu'on ne pourra pas retenir l'ensemble de ce qu'il y a là, pour des questions de faisabilité dans certains cas puis des questions de coûts dans d'autres, ou d'opportunités. C'est important.

J'espère que, pour la suite des choses, on pourra compter sur la Coalition avenir Québec pour promouvoir l'importance stratégique du quadrilatère Maisonneuve, du Parc olympique, pour le sport, pour Montréal, pour le Québec, pour sa valeur historique et pour ses promesses d'avenir aussi. Quand je dis que c'est un actif, c'est important pour l'avenir. Et, le Parc olympique, je pense que la façon que le rapport l'a positionné, c'est également de la façon que la RIO le fait, c'est-à-dire que c'est un actif pour l'ensemble des Québécois. D'ailleurs, la consultation a eu lieu partout au Québec, y compris à Rimouski, dans ma région. Et c'est déjà... j'aime déjà mieux ce ton-là, M. le Président, j'aime mieux le ton de la députée que ce que j'ai déjà entendu sur le Parc olympique. Moi, je me souviens de m'être levé, le dimanche matin, pour réagir à une intervention du député de Chauveau. La députée de Laporte avait fait la même chose parce qu'il fallait réagir à un point de presse où le député de Chauveau... le député de Chauveau n'aime pas ça quand je le dis, mais c'était quand même ça, il faut que je le rappelle.

Une voix : Bien...

M. Bérubé : ...en disant qu'il fallait envisager d'autres scénarios, dont un de dire : Si ça ne marche pas, il faudrait peut-être le démanteler. Depuis ce temps-là, ça a changé. Tant mieux.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Mme la députée de Charlesbourg, maintenant la parole est à vous.

Mme Trudel : O.K. Il y aurait un dernier point, sur, je dirais, sur lequel je voudrais me prononcer, c'est sur l'hébergement illégal. À la question n° 39 que nous avons posée à l'étude des crédits budgétaires, il y a plusieurs points que nous avons soulevés. On a parlé, concernant les lieux d'hébergement, là, on a parlé : des actions prises par le ministère afin d'enrayer les lieux d'hébergement; le nombre de ressources dédiées au dépistage d'établissements; les listes des établissements illégaux par région; le nombre de constats d'infraction émis par le ministère et les montants des constats d'infraction. La réponse qui nous a été fournie par le ministère est incomplète. On a un, deux, trois, on a trois lignes seulement qui nous disent que Tourisme Québec a revu et révisé son mécanisme d'intervention, mais il n'y a aucun détail qui nous est donné concernant les questions qui nous ont été posées. Donc, on ne sait pas combien de ressources ont été dédiées au dépistage d'établissements illégaux, combien y a-t-il d'établissements illégaux au Québec, combien d'infractions émises par le ministère ainsi que le montant de ces constats. Et est-ce que le ministre peut nous donner des réponses précises sur ces données, plus précises que ce que nous avons dans le cahier des études de crédits?

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée. M. le ministre, il vous reste moins de une minute pour répondre à la question.

M. Bérubé : J'espère avoir l'occasion... En tout cas, si quelqu'un veut le reprendre tout à l'heure, je pourrais donner plus d'info. L'an dernier j'ai questionné là-dessus, sur le fait qu'en 10 ans il n'y a eu aucune condamnation. Alors, je serais en mesure de vous annoncer qu'est-ce qui va changer dans notre processus d'enquête et de suivi. Les chiffres par région, on peut vous les fournir. Ça, c'est un premier élément. Les ressources, je suis obligé de vous dire qu'avec le contexte budgétaire on n'en a pas de supplémentaires, mais on a conservé celles qu'on avait, deuxième élément de réponse. On peut vous le ventiler...

Mme Trudel : Combien?

M. Bérubé : Deux. Je pense que c'est deux. Deux. Avec des techniciens, quatre. Mais il y a toutes sortes de méthodes d'enquête. Il y en a beaucoup qui se passent sur Internet. Je ne veux pas vous révéler toutes les méthodes, mais il y en a plusieurs qui se font comme ça. Par région, on peut vous le ventiler. Moi, j'ai déjà donné les chiffres dans une entrevue pour le Bas-Saint-Laurent puis la Gaspésie. Le Président me fait signe. Et, si vous souhaitez y revenir, on pourra vous fournir de l'information plus précise.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Une question d'éclaircissement, M. le ministre. Lors de la première question de la députée de Charlesbourg, vous avez dit que vous feriez parvenir à la présidence ou à la commission certains documents. Alors, vous prenez ça en note?

M. Bérubé : Oui. C'est sur les motoneiges. On voulait même lui remettre directement, mais on le remettra à la présidence.

Le Président (M. Leclair) : À la présidence. Merci beaucoup, M. le ministre. Alors, le prochain bloc de 20 minutes à l'opposition officielle. J'entends Mme la députée de Soulanges.

Mme Charlebois : Merci, M. le Président. Le 29 janvier dernier, l'Organisation mondiale du tourisme annonçait que le nombre de touristes dans le monde a franchi pour la première fois, en 2012, M. le Président, la barre du milliard, en haussant de 4 % sur un an en dépit du contexte généralisé d'instabilité économique. Toujours selon l'Organisation mondiale du tourisme, le nombre de touristes ne fera que croître, de 3,8 % en moyenne par année entre 2010 et 2030, pour atteindre 1,8 milliard. Québec pour sa part attire en majorité, M. le Président, des touristes européens selon les statistiques de juillet 2012, près de 93 000, dont 51 000 directement de la France. La campagne publicitaire dans les cinémas français a été bien perçue en France, et on peut escompter des résultats plus que satisfaisants. Le potentiel des pays émergents est grand, et les yeux sont tournés vers la Chine, sachant que la Chine a accordé au Canada le statut de destination approuvée en juin 2010, permettant ainsi à la Commission canadienne du tourisme, aux professionnels de voyages de faire la promotion du Canada directement auprès des consommateurs chinois. Toujours selon les statistiques de juillet 2012, le Québec a reçu près de 9 000 visiteurs en provenance de l'Asie. Ce n'est pas rien, ça, M. le Président.

Bien sûr, les touristes, mais les gens d'affaires québécois aimeraient avoir un vol direct sur l'Asie. Il n'y a pas un Québécois qui n'aimerait pas ça. Dans une entrevue à *TVA Nouvelles*, le 7 janvier dernier, le ministre délégué au Tourisme a dit, et ça m'a même surprise, qu'il allait forcer Air Canada à établir une liaison directe avec la Chine. Le ministre doit bien savoir que Montréal n'est pas l'aéroport reconnu comme la plaque tournante au Canada. Moi, je pense que nous aurions, et il aurait plutôt intérêt à développer une approche marketing pour faire valoir les produits d'appel québécois, tout aussi intéressants, M. le Président, que Niagara Falls peut l'être aux yeux des Asiatiques, et ce, en travaillant avec les partenaires du milieu pour faire en sorte qu'on ait une liaison rentable. Commençons par avoir des liaisons rentables avant de penser à forcer des compagnies privées à faire des choses.

Alors, moi...

Une voix : ...

Mme Charlebois : Bien, je n'ai pas fini. J'achève.

Le Président (M. Leclair) : Excusez. M. le ministre, nous allons entendre...

M. Bérubé : Question de règlement.

Mme Charlebois : Allez-y.

M. Bérubé : J'aimerais qu'on puisse déposer la déclaration où j'utilise le mot «forcer».

Mme Charlebois : Bien, c'est dans les nouvelles à *TVA Nouvelles*.

M. Bérubé : À plus forte raison de le déposer.

Mme Charlebois : Je vous invite à aller fouiller sur Internet. Vous allez la trouver.

M. Bérubé : Alors, est-ce qu'on dépose le document dont vous faites référence, Mme la députée?

Mme Charlebois : On va vous le retrouver.

M. Bérubé : On va déposer le document. Merci. Alors, continuez.

• (11 heures) •

Mme Charlebois : On va vous le retrouver sans problèmes. Alors, pour aider un peu le ministre, je l'invite à prendre connaissance du modèle d'affaires développé au Québec, soit celui de Mont-Tremblant, qui apparaît dans le plan de développement touristique qui... En passant, je profite de l'occasion, M. le Président, pour rectifier certains propos. Je n'ai jamais prétendu que c'était le plan de développement touristique libéral, là. J'ai dit que la stratégie avait été élaborée dans un cadre de consultation avec le milieu et dévoilée par nous, le gouvernement libéral. Je n'ai pas prétendu m'approprier le plan de développement touristique. Ça a été fait en concertation avec le milieu.

Alors, l'aéroport La Macaza offre maintenant 13 vols par semaine au centre-ville de Toronto et deux vols hebdomadaires vers New York, et ce, à un prix moyen de 500 \$. Moi, je pense qu'au lieu de critiquer Air Canada nous aurions intérêt, le ministre délégué aurait intérêt, pour les Québécois et pour l'ensemble de l'industrie touristique, à développer un plan de travail, des échéanciers et des initiatives qui vont nous permettre d'aller chercher notre part de marché touristique. En ce moment, il ne faut pas attendre, parce que la croissance du tourisme, comme je l'ai fait mention, est élevée, il faut profiter de l'occasion que nous avons d'aller chercher notre part de marché. Alors, moi, j'aimerais que le ministre nous explique ce qu'il entend faire, et je suis certaine qu'il doit avoir une stratégie.

M. Villeneuve : M. le Président...

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée de...

M. Bérubé : Avec plaisir.

M. Villeneuve : M. le Président, si je peux intervenir quelques instants, ça va bien ce matin, ça va même très bien, et je voudrais — et j'appelle au règlement ici, là — je voudrais qu'on ne prête pas d'intentions à personne, là, ni...

Mme Charlebois : Bien, poser une question, ce n'est pas prêter des intentions.

M. Villeneuve : Non, non, mais vous avez dit que...

Mme Charlebois : M. le Président...

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le député de Berthier. Alors, je rappelle aux collègues, là, pour le bon fonctionnement de la commission, de ne pas prêter d'intentions à personne. On continue, comme c'est bien parti depuis ce matin, de faire des échanges cordiaux et constructifs. Alors, la parole est à vous, M. le ministre.

M. Bérubé : Merci, M. le Président. Alors, pendant que la députée cherche la déclaration qu'elle m'attribue...

Mme Charlebois : ...

M. Bérubé : C'est juste que je ne la vois pas d'ici. M. le Président, mon intention comme ministre, elle s'est manifestée assez rapidement. Un peu... Mi-décembre, nous avons convoqué l'ensemble des acteurs au dossier, c'est-à-dire Tourisme Montréal, Aéroports de Montréal, ville de Montréal, et pour faire en sorte de trouver une stratégie pour inciter Air Canada, qui est un transporteur privé, qui n'est plus un transporteur public depuis quelques années, à considérer Montréal. Présentement, l'essentiel des investissements d'Air Canada pour les liaisons tant vers l'Asie que pour les liaisons émergentes, c'est Toronto, Calgary, Vancouver. Alors, des liaisons vers la Chine, vers le Japon, vers la Corée, vers le Brésil, l'Amérique latine et d'autres destinations émergentes, on en est privés. Évidemment, on a beaucoup de difficultés à avoir accès aux chiffres, à la justification d'Air Canada. D'ailleurs, au moment où on a voulu poser la question, c'est-à-dire les journalistes, lors d'une conférence de la Chambre de commerce de Montréal, bien, le président a refusé et s'est sauvé par une porte dérobée. Je le dis en tout respect. Alors, il aurait eu une occasion de l'expliquer, puis on l'aurait compris.

On cherche, avec des partenaires d'importance... Je pense au professeur Michel Archambault, qui a écrit une lettre extrêmement complète dans *Le Devoir* qui résume quel est l'enjeu puis comment on peut arriver à obtenir ces liaisons-là. C'est un enjeu majeur, parce que les portes d'entrée en matière de tourisme, la députée l'a évoqué tout à l'heure, c'est notamment surtout Montréal, Québec aussi, c'est aussi par les croisières, mais pour Montréal c'est évident que c'est majeur. Alors, si on veut pouvoir en profiter, ça prend des liaisons directes. Alors, il y a eu une rencontre avant Noël, il y a des réunions avec les partenaires présentement, les échanges avec le professeur Archambault. Cette volonté, c'est de faire une proposition à Air Canada pour qu'elle puisse considérer Montréal et aussi comprendre quel est l'argumentaire des raisons qui l'ont amenée à prendre cette décision-là, voir si on ne peut pas corriger les choses, si on ne peut pas stimuler la demande, si on ne peut pas voir avec des partenaires quelles sont leurs habitudes de voyage, pourquoi, par exemple, à Toronto tel voyage est intéressant à telle heure du jour ou telle journée et un autre ne l'est pas, comment adapter la demande pour faire des premiers gains. Et, aussi, vendredi dernier en après-midi, j'en ai discuté directement avec le maire de Montréal, M. Applebaum, et on a échangé sur, je dirais, un plan d'affaires — appelons-le un plan d'affaires ou une proposition — et tant le maire de Montréal que moi avons en tête une proposition à leur faire, et étant évidemment au courant que c'est une entreprise privée, Air Canada, qui n'a pas d'obligations. Par contre, Montréal est une ville qui a beaucoup à offrir au monde, beaucoup à offrir au monde des affaires, et c'est mon intention de continuer d'appuyer son développement, que ça soit pour Montréal 2017 ou pour aujourd'hui.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Mme la députée de Soulanges.

Mme Charlebois : Un petit complément. Ce que je comprends, c'est que vous avez l'intention de rentabiliser ou de rendre efficiente une liaison Montréal-Asie, mais de s'assurer qu'elle soit efficiente, mais vous le faites avec les partenaires, avec les quatre partenaires. C'est ce que je dois comprendre?

M. Bérubé : Oui.

Mme Charlebois : Mais est-ce que vous avez aussi envisagé pour les régions un modèle d'affaires tel que mentionné dans le plan de développement, comme Mont-Tremblant à finalement.

M. Bérubé : Bien...

Le Président (M. Leclair) : Excusez-moi, Mme la députée de Soulanges et M. le ministre. Je fais juste vous faire un petit rappel...

M. Bérubé : Je parle à vous.

Le Président (M. Leclair) : ...qu'on doit s'adresser à la présidence. Je sais que les échanges semblent bien aller. Alors, M. le ministre, si vous voulez répondre.

M. Bérubé : Alors, je vais faire preuve d'autant de civisme que vous en faites part, là, vous comme voisins de comté, là, les députés de Beauharnois et Soulanges, un modèle de bon voisinage que je vais respecter.

Alors, c'est un excellent exemple, La Macaza. Et on va... Et j'annonce, j'annonce à la députée de Soulanges que j'y serai le 1er mars prochain pour une visite de l'aéroport. Alors, c'est soit de la télépathie ou de l'anticipation, mais c'est exactement le genre de modèle intéressant qu'on veut regarder, avec Tremblant, parce qu'il y a d'autres possibilités, effectivement. Vous savez que Montréal a encore des choses à améliorer quant à l'aéroport. On rêve tous d'une voie rapide avec le centre-ville. Bon. On n'y reviendra pas, mais est-ce que, par exemple, La Macaza peut jouer un rôle important? Je pense que oui. Et on va voir où ils en sont dans leur développement. Alors, oui, c'est une avenue qui est prometteuse, et je salue, là, la députée, là, qui l'a évoquée, parce que c'est le genre d'avenue qu'on peut regarder.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Alors, Mme la députée de Soulanges, je vous rappelle qu'il vous reste un peu plus de 10 minutes à ce bloc.

Mme Charlebois : On est presque à se croiser à cet aéroport-là parce que moi aussi, je comptais aller le visiter. Je suis contente que vous y alliez, M. le ministre, et contente que vous appréciiez notre bon voisinage, le député de Beauharnois et moi.

Alors, maintenant, dans un autre ordre d'idées, je vais vous parler de tourisme hivernal. Ce mois-ci, nous attendons avec impatience et grand intérêt que le ministre délégué nous présente sa stratégie hivernale élaborée par le ministère du Tourisme avec les partenaires, toujours, de l'industrie touristique, parce que je crois que c'est toujours en équipe qu'on fait les plus belles affaires. Et, tel que prévu dans le plan de développement que nous avons déposé, toujours, et qui se distingue nettement pour son dynamisme dans le développement de... Québec se distingue vraiment dans le développement de tourisme hivernal, que ce soit par le Carnaval de Québec, qui bat son plein actuellement... Et Québec se positionne très avantageusement tant en matière de tourisme d'affaires que de tourisme d'agrément quatre saisons.

Alors, il est convenu dans le plan que nous allions renforcer aussi la porte d'entrée de Québec par le financement de projets porteurs suivants, dont : la phase III de la promenade Samuel-De Champlain, au coût de 100 millions; la construction du Théâtre Le Diamant, au coût de 30 millions; la réalisation de projets associés à la mise en place des trames verte et bleue sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, au coût de 10 millions. Alors, ma question toute simple, c'est : Est-ce que le ministre délégué peut rassurer les Québécois et garantir que ces projets porteurs identifiés au plan, à la page 37, pour le Québec seront maintenus?

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée. M. le ministre, la parole est à vous.

M. Bérubé : Avec plaisir. Et, M. le Président, je vais évoquer les projets qui relèvent de mon ministère, et vous allez voir que c'est avantageusement perçu par le maire de Québec, avec qui j'étais en entretien hier et qui me confirmait qu'on avait les bonnes cibles.

Alors, pour ce qui est de la destination Québec... parce que, là, il y a, à la fois, tourisme hivernal, Québec, et on a fait référence à des attractions ou des événements qui ne sont pas nécessairement l'hiver. Diamant n'est pas particulièrement l'hiver.

Bon. Je vais y aller en ordre. Vendredi dernier, j'ai présenté à la table stratégique mes sept priorités pour la stratégie de mise en oeuvre du plan de développement de l'industrie touristique. Alors, vous êtes les deuxièmes à qui je l'annonce, après la table stratégique, et ça va comme suit. Alors, on va mettre en valeur le tourisme hivernal afin de prolonger la saison touristique de la destination québécoise dans le cadre de la stratégie spécifique en associant la Capitale-Nationale, qui en fait une priorité, et les régions. Qu'est-ce que ça veut dire? Bien, notamment, pour la région de la Capitale-Nationale, c'est les événements que sont le Carnaval; que sont le... je cherche le terme français, là, le snowboard, on a appuyé; le Red Bull Crashed Ice; que sont, par exemple, le ski de fond, auquel on est associé, ça avait remporté un grand succès; que ça soit, pour l'été, la première annonce que j'ai faite comme ministre, les croisières, ça va être majeur pour la Capitale-Nationale, la stratégie qu'on a pour les croisières, on devrait faire le bilan, c'est une stratégie qui rapporte.

Alors, on est présents de toutes sortes de façons. Excellente relation avec l'Office du tourisme de Québec. Puis, Québec, son positionnement, c'est : capitale de l'hiver. Alors, c'est clair, à travers Luminocité, première cette année, QuébecAdabra!, illumination d'artères commerciales, il y a aussi... débiter la saison hivernale, ce qu'on cherchait à faire, c'est qu'il y ait un marché de Noël un peu à l'image de Strasbourg. Et puis cette capitale de l'hiver là, j'ai nommé... bon, je les avais à peu près tous, il me manquait le tournoi pee-wee.

Et c'est également l'appui aux grands événements. Québec est une capitale de l'événement également, le Festival d'été de Québec, on est présents, Les Fêtes de la Nouvelle-France, etc. Alors, on est là... l'Hôtel de Glace, pour ne nommer que ceux-là. Donc, tous les projets touristiques majeurs qui ont été identifiés par l'Office du tourisme de Québec, par la ville de Québec, on est là, à la même hauteur.

Puis je rajouterais un élément supplémentaire qui pourra plaire certainement aux gens de la Capitale-Nationale : Wendake, notre volonté d'aller de l'avant davantage avec le tourisme autochtone. Alors, on a visité les installations fascinantes. Je vous invite, là, l'ensemble des parlementaires, à aller voir ce qui se fait à Wendake, avec le grand chef Konrad Sioui. Alors, ça nous a directement inspirés pour que le tourisme autochtone, même dans la dimension de la Capitale-Nationale, soit un enjeu à considérer.

Alors, on est présents. Partout où on nous demandait touristiquement d'être présents, on y est, et vous pouvez valider avec le maire de Québec sa grande satisfaction d'avoir un ministre qui répond rapidement à chaque fois qu'il en a besoin.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Mme la députée de Soulanges.

• (11 h 10) •

Mme Charlebois : Bien, je suis heureuse de vous entendre que le maire de Québec soit satisfait du ministre délégué, mais, dites-moi, les projets porteurs dont je vous ai parlé, certains ont suscité certaines inquiétudes, vous le savez. Je veux juste m'assurer que les sous sont conservés pour les projets porteurs que... ceux que je vous ai nommés.

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée...

Mme Charlebois : ...le gouvernement a dû se prévoir des sommes, là. Elles étaient déjà prévues. Moi, je veux savoir si elles sont conservées, ces choses-là.

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée. M. le ministre, la parole est à vous.

M. Bérubé : M. le Président, mon réflexe serait plutôt de permettre à la ministre responsable de la Capitale-Nationale, à travers les crédits, peut-être, de la Commission de la capitale nationale, de valider quelles sont les orientations. Évidemment, vous comprenez qu'on n'a pas ces indications-là, à Tourisme Québec, mais qu'on est là pour assister quand ça parle de tourisme. On n'a pas cette expertise-là non plus. Donc, ça serait ni mon rôle et je n'ai pas les informations complètes à livrer à la hauteur de la demande de la députée. Alors, j'aime mieux m'abstenir là-dessus parce que je ne détiens pas cette information.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Mme la députée de Soulanges.

Mme Charlebois : Écoutez, on va transmettre ça. En ce moment, ils sont en train de faire l'étude des crédits à la Commission de la capitale nationale. On leur transmet à l'instant les questions, mais je pensais qu'il y avait un meilleur dialogue que ça entre membres du gouvernement, là. Honnêtement, je m'attendais... parce que ça touche le tourisme, hein? Ce que je vous ai nommé comme projets, je pense, M. le Président, que ça touche le tourisme. Je pense que M. le ministre voulait...

Une voix : ...

Mme Charlebois : Bien, les projets porteurs sont là, et c'est dans le plan. Ce n'est pas moi qui l'ai inventé, c'est dans le plan élaboré par le milieu, là.

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée. M. le ministre.

M. Bérubé : Je vais prendre l'exemple du Diamant de Robert Lepage. Il n'y a aucune demande qui a été faite à Tourisme Québec. Donc, parfois, il y a des dimensions qui se regroupent, culture et tourisme. C'est le cas de plusieurs événements, entre autres, je vais prendre l'exemple de Petite-Vallée, en Gaspésie. Ça touche un peu des deux. Les deux ministres allaient faire leur tour. Il y a une excellente coordination entre les ministres quand ça touche deux dimensions. Par exemple, les croisières, j'étais là avec la ministre de la Capitale-Nationale, les échanges se font bien, avec les Finances pour d'autres enjeux. Donc, ça se fait bien, et il y a autant d'échanges, puis ça inspire tout le monde d'avoir des échanges qui sont sains entre les dossiers qui se touchent. Mais ce n'est pas toujours une garantie, de siéger au Conseil des ministres ou d'y avoir siégé, d'avoir une harmonie. Il suffit de voir l'actuel député d'Outremont et l'ancien ministre de la Santé pour voir que d'avoir siégé au Conseil des ministres, ce n'est pas une garantie de bonne entente.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Mme la députée de Soulanges.

Mme Charlebois : Il me reste combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Leclair) : Un petit peu moins de quatre minutes. 3 min 45 s, environ.

Mme Charlebois : O.K. Bien, j'ai le temps d'aller en complémentaire sur la question de ma collègue sur l'hébergement illégal et je sais que c'est un dossier qui tenait beaucoup à coeur au ministre délégué alors qu'il était à l'opposition officielle, et il a pressé le gouvernement d'agir dans ce sens-là.

Alors, moi, j'ai pris connaissance de ce qui est, toujours, dans le plan. Moi, c'est comme ma bible. Vous pouvez voir, là, c'est travaillé en masse, le plan de développement touristique. Et, dans le plan de développement touristique, il est très clairement indiqué que l'avènement des réseaux sociaux a entraîné mondialement un accroissement significatif du phénomène d'hébergement illégal. Alors, le ministre délégué doit bien savoir... puis je sais qu'il va présenter bientôt, donc il doit être au courant de tout ça, mais juste m'assurer qu'il l'est, au courant de tout ça, M. le Président, je vais l'inviter à regarder le site de *Airbnb* et *Bonjour Québec*. Sur *Airbnb*, on a 886 possibilités d'hébergement, alors que sur

Bonjour Québec il y en a 76 pour la période du week-end du 15 au 17 février. Juste là, on est capables de faire un bon dépistage. Vous en avez même parlé... Bien, M. le Président, le ministre en a même parlé lui-même un peu tantôt.

Mais ça, c'est le côté un peu sombre des médias sociaux. Il y a toujours deux côtés à une affaire. Le côté positif, c'est que c'est un outil de développement, les médias sociaux, incroyable pour le tourisme. Alors, j'aimerais ça que le ministre nous dise davantage comment il compte travailler avec ce virage technologique là pour contrer l'hébergement illégal, mais aussi pour aller chercher notre part de marché dans la croissance mondiale du tourisme.

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée. M. le ministre, je vous répète qu'il vous reste environ deux minutes pour répondre à la question pour terminer ce bloc. Alors, la parole est à vous.

M. Bérubé : Une question fort pertinente pour l'ensemble des régions du Québec, aussi pour la Capitale-Nationale parce qu'il y a une problématique particulière dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

L'an dernier, j'ai posé cette question-là, étonné, puis c'est un peu arrivé par hasard, qu'il n'y avait pas eu de condamnation en 10 ans. L'objectif, c'est que les gens puissent se conformer pour toutes sortes d'avantages, notamment pour la classification, pour les garanties que ça offre aux touristes, pour lutter contre l'évasion fiscale aussi. Alors, il y a plein d'avantages.

D'ailleurs, on est à faire une campagne qui, avec *Bonjour Québec*, s'appelle La clé d'un séjour réussi, c'est choisir un hébergement classifié. Ceci étant dit, idéalement, tout le monde se conformerait. On sait qu'il y a des gens qui ne le font pas, qui ne sont pas au courant. On travaille à ce qu'ils soient au courant. Il y a des gens qui sont récalcitrants. À terme, ce qui va changer sous notre administration, c'est qu'on va aller jusqu'à poursuivre des gens qui volontairement décident d'offrir illégalement de l'hébergement. Vous me dites qu'il reste une minute.

Donc, on a des méthodes d'enquête qui nous permettent d'identifier, pas tout, beaucoup sur Internet, beaucoup, par exemple, dans des lieux publics, par exemple, des dépanneurs, parfois, il y a des annonces. L'hébergement illégal, c'est aussi des chalets, c'est... parfois, c'est complexe, des lieux de villégiature. Alors, on identifie, on demande aux gens de se conformer puis... à terme, puis on va réduire les délais. On travaille avec Revenu Québec là-dessus. Les gens qui ne voudront pas se conformer, on les poursuivra, ils pourront être condamnés et...

Mais, déjà, avant d'être rendus là, parce qu'on est en deuxième phase de notre préparation à ça cet hiver, le premier message qu'on a envoyé, qui a fait, d'ailleurs, la couverture du *Soleil* l'automne dernier... déjà envoyer un message à plein de monde de commencer à se préparer, je peux vous dire que ça a un effet dissuasif déjà. Imaginez quand la mesure va être en place au cours des prochains mois. On a véritablement un rétablissement important de la situation de l'hébergement illégal. Mais je peux vous dire que, pour les hôteliers de l'ensemble de nos circonscriptions, cette annonce-là que j'ai faite au tout début de mon mandat a été très bien accueillie, notamment dans le Témiscouata, qui ont été une des régions les plus mobilisées pour cet enjeu-là.

Le Président (M. Leclair) : Merci beaucoup, M. le ministre. Le prochain bloc va aller à la partie ministérielle. Alors, je reconnais le député de Dubuc.

M. Claveau : Bien, merci, M. le Président, M. le ministre, mes collègues, accompagnateurs, accompagnatrices, alors mes salutations.

Avant d'y aller avec une question, j'avais seulement qu'un commentaire, M. le Président, pour terminer ce que ma collègue des Îles avait entrepris du côté de l'assurance-emploi et de l'importance de cette économie. Et, si on laisse faire le gouvernement fédéral, le danger pour la déstructuration de toute une économie, qui est différents intervenants au niveau du Québec par rapport, entre autres, du tourisme, on a investi en formation, et, pour avoir présidé un organisme touristique, entre autres des investissements avec des heures et des heures de formation pour donner un accueil touristique exemplaire, pour s'assurer qu'il y a une qualité de l'information, ce qui vient crédibiliser tous nos sites touristiques et, du jour au lendemain... Et vous savez que c'est garanti et assuré lorsqu'on peut retrouver un plus grand nombre de personnes qualifiées pour répondre aux touristes qui viennent nous visiter. Alors, encore une fois, je pense que l'opposition devrait adhérer à différentes formes de représentation que l'ensemble du Québec, l'ensemble... au niveau du gouvernement, au niveau des organismes, on a vu comment les gens, dans toutes les régions, qui sont affectés pas seulement du côté touristique font différentes manifestations pour faire changer d'idée le gouvernement fédéral par rapport aux changements de l'assurance-emploi.

Ceci dit, on sait qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean, une économie qui a été fondée par l'industrie forestière, de l'agriculture et également l'aluminerie, s'est tournée également du côté touristique, comme mieux connue provincialement au départ avec le Zoo de Saint-Félicien, qui était un produit d'appel reconnu ici, au Québec, et à l'extérieur du Québec. Et, pour un petit peu vous poser la question, M. le Président — je peux m'adresser pour le ministre — pour avoir un bilan provincial, je vais vous parler de ma circonscription, qui a pris le virage touristique pour combler, dans différents milieux, la perte d'emplois et le virage économique qu'ont dû subir plusieurs municipalités. Et, pour ce faire, le comté que je représente, le comté de Dubuc, c'est un portrait... un comté qui a une superficie de plus de 43 000 kilomètres carrés de territoire. C'est plus grand que la Suisse! Alors, évidemment, ça peut bien vous situer, bien situer le ministre pour, par la suite, nous donner un bilan du tourisme, de l'été touristique de 2012 du côté du Québec, de l'ensemble du Québec.

Si je commence, et, pour les gens qui, peut-être l'opposition qui n'ont pas eu l'occasion, le privilège... Mais je pense que la députée de...

• (11 h 20) •

Une voix : Charlesbourg.

M. Claveau : ...Charlesbourg, à maintes reprises, vient visiter mon comté, puis elle est accueillie, je pense, de façon exemplaire aussi, puis on l'invite à revenir régulièrement.

Alors, on va y aller par l'extrême sud avec Petit-Saguenay, une municipalité qui est dévitalisée et qui, pour contrer des fermetures de leurs petites scieries, ont mis en place, suite... il y avait un village historique qui avait été créé par la compagnie Price, qui n'existe plus, et on a créé un village vacances famille de Petit-Saguenay à L'Anse-Saint-Étienne.

Une voix : ...la patrie du député d'Ungava.

M. Claveau : Oui, également de Luc Ferland et de... originaire de Petit-Saguenay. Alors, c'est un village qui tient son titre des anses taillées, là, dans les flancs escarpés du fjord. On a un gros village vacances famille, plusieurs chalets, piscine, activités de plein air face à la baie Sainte-Marguerite, c'est majestueux, et il faut s'en occuper régulièrement, les appuyer, les aider, puisque c'est fragile. On crée quand même, en période estivale, 50, 60 emplois, c'est important. C'est reconnu au-delà du Québec, c'est... En période, dépêchez-vous de faire vos réservations parce que ça va être bouclé avant longtemps. Vous aurez l'occasion probablement de venir faire un tour parce qu'également, à Petit-Saguenay, l'endroit où existait un vieux quai, une presqu'île, la municipalité fait tout pour le mettre en valeur. Alors, c'est un endroit magnifique, c'est à la portée...

Il y a également, aussi, une rivière qui traverse le village, une rivière à saumon avec une petite... qu'on appelle, puis c'est assez extraordinaire. Juste le nom peut vous inviter. On peut vous inviter au club des messieurs. Alors, c'est un organisme, c'est une zec... ce n'est pas une zec...

M. Bérubé : ...aussi?

M. Claveau : Pardon?

M. Bérubé : Les madames peuvent-elles y aller aussi?

M. Claveau : Oui, également, bien, elles sont bienvenues, d'autant plus. Alors, une visite extraordinaire si vous faites du vélo, si vous allez au VVF. Les messieurs pourront se livrer à la pêche, mais quoique plusieurs femmes aujourd'hui s'adonnent à ce beau sport.

Vous vous rendez, en venant vers... du secteur La Baie, L'Anse-Saint-Jean. Qui ne connaît pas L'Anse-Saint-Jean? On a vu, on a été près d'avoir une royauté à L'Anse-Saint-Jean. Vous savez, il y a eu une époque, un roi aurait pu s'établir à L'Anse-Saint-Jean, mais, pour différentes raisons, il ne s'est pas établi. Mais la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, avec son côté... le quai extraordinaire, son pont couvert qu'on retrouvait sur les billets de 1 000 \$, que vous avez vu ça, aujourd'hui, seuls les collectionneurs en... peut-être que notre ministre des Finances en a quelques-uns dans sa collection, mais seulement que les collectionneurs maintenant ont le privilège d'avoir le quai de L'Anse-Saint-Jean sur les billets de 1 000 \$. Et, au quai, on a des croisières qui partent de Tadoussac et de La Baie, deux groupes. Alors, on sait, les Croisières AML et Les Croisières du Fjord donnent des croisières régulières à partir de La Baie ou de Tadoussac. Et vous pouvez venir à L'Anse-Saint-Jean, et, face à L'Anse-Saint-Jean, un décor merveilleux, une auberge, anciennement, qui était l'Auberge Perron, qui maintenant s'appelle La Fjordelaise. Alors, je vous invite à un séjour touristique exceptionnel, des activités. Vous avez longé tout le village de L'Anse-Saint-Jean où les premiers colons se sont établis, à L'Anse-Saint-Jean, avant de créer le Saguenay—Lac-Saint-Jean, en partance de Charlevoix.

Et je vous invite à vous rendre, en période hivernale, faire du ski au mont Édouard, un site en développement magnifique avec des pentes assez... — comment est-ce qu'on dirait, mon collègue? — assez...

Une voix : Abruptes.

M. Claveau : ...abruptes, abruptes...

Une voix : Escarpées.

M. Claveau : ...escarpées, abruptes, et beaucoup de tournois de télémark qui s'y produisent. Et c'est magnifique, venez à L'Anse-Saint-Jean. Rivière au saumon exceptionnelle dont les artistes parrainent... et régulièrement des activités de financement qui ont lieu l'automne. On a un festival en couleurs où les peintres... Vous savez qu'on voit beaucoup d'artistes au Saguenay—Lac-Saint-Jean... en provenance du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui vont pratiquer à Québec, à Montréal, mais également, du côté de la peinture, beaucoup sont originaires du Saguenay—Lac-Saint-Jean, et également de partout, du Québec, viennent au festival des couleurs l'automne.

Alors, à L'Anse-Saint-Jean, c'est un lieu privilégié, et vous pourrez faire une petite escapade du côté de Rivière-Éternité, par la suite, ou la porte d'entrée du parc du Saguenay, avec son cap Éternité, cap Trinité. La statue de la Vierge, ça doit vous dire quelque chose. Pendant la période hivernale, il y a une exposition qu'on appelle le Bethléem des neiges, une exposition des crèches de Noël qui a lieu au sous-sol de l'église et qui est en permanence maintenant, aussi, pour votre information, une auberge en développement, et on est en train de bâtir le sentier Katapakan à partir de Rivière-Éternité pour se rendre au lac Bouchette...

Une voix : ...

M. Claveau : Non, on monte : Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité. On est juste...

Une voix : O.K.

M. Claveau : On commence. Vous savez, j'ai dit qu'on avait un grand territoire.

M. Bérubé : On va-tu se rendre au bout?

M. Claveau : Et vous allez pouvoir, M. le ministre, tout à l'heure, nous parler du bilan du Québec parce que c'est des municipalités dont le tourisme, le tourisme est une source de financement et une source économique très importante autant comme, ma collègue des Îles, le tourisme et la pêche sont importants. Alors, c'est un secteur d'activité que je... Il me reste juste 12 minutes. Ça ne sera pas long, M. le ministre.

Alors, on va poursuivre. Après ça, Saint-Félix-d'Otis. C'est mon lieu de naissance, lieu où j'habite, où il y a un site touristique, le site de la Nouvelle-France, qui est qu'on se retrouve au site de la Nouvelle-France au début de la colonie, un site exceptionnel où une quarantaine d'employés travaillent — puis je le connais très bien — où on a investi en formation. M. Lacoursière, d'ailleurs, venait donner régulièrement des formations... parrain du site, donner une formation exceptionnelle avec les enseignants du cégep de Saint-Félicien, l'option tourisme, pour donner la meilleure information historique. Et aussi il y a une partie ludique dans cet équipement touristique pour permettre aux groupes scolaires et les gens de toutes provenances, de tous âges, de deux ans jusqu'à 102 ans, puissent y trouver leur intérêt. Alors, à Saint-Félix-d'Otis : plus de 500 chalets, municipalité de villégiature, terrains de camping, chalets de location, porte d'entrée de la zec Brébeuf, une zec exceptionnelle. Alors, beaucoup de touristes aussi sont... une activité qui permet à plusieurs gens de trouver son gagne-pain.

Et maintenant on arrive à La Baie.

Une voix : La baie des Ha! Ha!?

M. Claveau : La baie des Ha! Ha! On a vu que... je n'irai pas, je ne ferai pas de farce avec ça. La baie des Ha! Ha!, un site majestueux où le premier spectacle à grand déploiement au Québec a été réalisé et qui existe toujours, *La fabuleuse histoire du royaume*. S'il reste encore des gens au Québec qui ne sont pas venus, bien, dépêchez-vous parce qu'on vient d'accorder, encore une fois, pour les 10 prochaines années, une subvention de 160 000 \$, un petit peu plus de 160 000 \$ pour maintenir cette activité touristique. On a eu plusieurs copies un peu partout au Québec, mais *La fabuleuse* reste toujours modernisée, et c'est un attrait majeur.

Quai de croisière. On parlait tantôt, on entendait le ministre en parler, l'investissement au niveau de la croisière, vous avez vu l'automne dernier le bateau surprise qui est arrivé à La Baie. On n'avait pas de destination en attendant la tempête. À La Baie, on a dit : Bienvenue, on a les équipements... investis plus que 30 millions dans un quai de croisière. Tout le secteur d'activité a été... on a investi du côté de la ville de Saguenay pour rendre ça de plus en plus agréable, et les gens accueillent les croisiéristes qui s'en viennent de plus en plus nombreux, dans une période...

Vous savez, le tourisme, c'est une petite période. Pour des régions comme la nôtre, la période où c'est plus rentable, c'est six semaines, c'est de la mi-juillet à aller jusqu'à la fin août. Et on fête tout, on prend tous les moyens pour prolonger la saison touristique, et les croisières arrivent en plein dans une période où on a moins de touristes, ce qui fait que les comédiens de *La fabuleuse* reçoivent, sur le quai de croisière, ces gens, ces touristes qui viennent du monde entier, qui vont visiter les artistes, les artisans. On a, entre autres, Giuseppe Benedetto, un souffleur de verre reconnu mondialement; Victor Dallaire, un des plus grands sculpteurs du Québec qui se trouve à La Baie. Les gens partent de La Baie et vont faire des visites au Lac-Saint-Jean également, et ça leur permet... c'est une belle porte d'entrée au Saguenay—Lac-Saint-Jean et ça nous permet de les accueillir.

Et c'est des éléments... le tourisme, c'est important au Saguenay—Lac-Saint-Jean, et je reviens... je poursuis ma visite à Laterrière. Vous savez qu'en cette année on va fêter le 175^e de la région. Toute la population du Québec sont invités au Saguenay—Lac-Saint-Jean et également, coïncidence, ça va être l'ouverture officielle de l'autoroute 175, du parc des Laurentides. Vous aurez suffisamment de temps pour venir nous voir au Saguenay—Lac-Saint-Jean et à Laterrière, porte d'entrée, à partir de Québec, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, vous y trouverez... à côté, c'est une zone de la rivière Chicoutimi, du lac Kénogami, du barrage, un lieu privilégié où les jeunes familles viennent s'y établir, par le décor, par les facilités, du côté plein air, du côté activités touristiques, on vous attend. Par la suite, on va à... Ce ne sera pas long, M. le ministre, vous allez avoir... Il reste-tu bien du temps, M. le...

• (11 h 30) •

Le Président (M. Leclair) : Deux, trois jours. On a le temps de se rendre jusqu'en Gaspésie.

M. Claveau : Attendez! Je n'ai pas fini. Vous allez pouvoir nous dresser...

Le Président (M. Leclair) : C'est une fin de semaine de trois jours.

M. Claveau : Vous avez un beau... une microsociété qui va bien vous situer pour nous donner un bilan du Québec par la suite. Je vous le dis, c'est plus grand que la Suisse comme territoire. Ce n'est pas gênant. C'est ce que je représente, que j'ai l'honneur de représenter. Alors, on s'en va à Saint-Fulgence, Festival de la bernache, un lieu exceptionnel, avec le Cap Jaseux, où la sauvagine vient s'établir à chaque printemps. M. le ministre et même vous

tous, vous allez être invités au Festival de la bernache et, vous allez voir, c'est un site magnifique en bordure du Saguenay, pour se rendre tout de suite après à Sainte-Rose-du-Nord, la perle du Nord.

Ah! vous ne pouvez pas manquer. Vous avez l'impression d'être en Suisse tellement que ce beau petit village, plein l'été... Les gens... D'ailleurs, on a certaines problématiques, mais on va essayer de régler ça avec d'autres ministères, ce n'est pas du côté du tourisme. Mais c'est un lieu exceptionnel. On a tourné le film *Le bonheur de Pierre*. Et d'ailleurs beaucoup de touristes européens s'y rendent, s'y établissent. On a l'établissement, une auberge, l'Auberge du Cap au Leste, où des investisseurs français ont investi des sommes, c'est au-delà de quelques millions de dollars. Et ce sont presque exclusivement des touristes français qui viennent nous voir, nous visiter à Sainte-Rose-du-Nord pour des tournées en motoneige ou encore apprécier... C'est en flanc de montagne, sur le fjord du Saguenay. Exceptionnel, M. le ministre. Mes collègues puis toute la population, vous serez invités sûrement au cours de l'année.

Sainte-Rose... je me dépêche parce que j'ai peur de manquer de temps parce qu'il faut se rendre à Saint-Honoré, où vous aurez ce printemps le festival des cerfs-volants, où chaque pays est identifié, et tu es invité, chaque année, à fournir des cerfs-volants. On a eu la Chine, la France, tous les pays viennent. Et c'est un festival qui accueille 50 000 visiteurs, et c'est une fin de semaine. Toute la population met du sien, participe, et c'est vraiment bien organisé.

On va se rendre à Saint-David-de-Falardeau tout de suite après, là. Ma collègue députée de Charlesbourg a des racines, même de la famille, dans le secteur, c'est pour ça qu'elle connaît bien le secteur. On a un centre de ski avec de la neige naturelle exceptionnelle, reconnu partout au Québec même, pour ne pas dire dans le monde entier, le Valinouët, où c'est un lieu de départ pour des activités de plein air dans tout le massif des monts Valin. On peut partir de Saint-Fulgence, puis on peut partir aussi de Saint-David-de-Falardeau, paradis de la motoneige. J'entendais des gens... Oui, c'est vrai, en Gaspésie, partout au Québec, on peut faire de la motoneige, mais l'endroit reconnu, c'est le massif des monts Valin. Et on a un projet de développement présentement. En fait, on est en train de tracer la mesure, un sentier de calibre international, puisque les Américains, les Européens... Mais je vois ma collègue de Charlesbourg qui a vu et qui visite régulièrement ce secteur, un endroit exceptionnel pour faire de la motoneige, activités de plein air, et j'en passe.

Et je m'en vais à Shipshaw où on a le Festival forestier de Shipshaw qui va arriver à l'automne, Saint-Ambroise, le Festival de la chanson de Saint-Ambroise. On connaît Petite-Vallée en Gaspésie, Saint-Ambroise, au mois d'août, on arrive avec notre Festival de la chanson. Et les gens, les campeurs, les caravaniers connaissent Le Géant motorisé de Saint-Ambroise, où il y a un parc immense où... dont une partie des gens qui vont, nos oiseaux qui partent pour le Sud, ça leur prend une résidence du côté du Québec, alors on a un gros parc de développé, c'était une première au Québec, où plusieurs caravaniers ou plusieurs résidents du Québec y ont établi leurs résidences. Il y a un autre secteur que Le Géant motorisé a mis à la disposition de tous les caravaniers qui peuvent venir se promener au Saguenay—Lac-Saint-Jean, et c'est gratuit.

Par la suite, on se rend à Bégin, terrain de camping, club de golf, Saint-Charles-de-Bourget, où des artistes du monde entier s'y rendaient, à Val-Menaud qu'on est en train de remonter, de refaire un site touristique et pour accueillir les touristes du Québec encore une fois sur le territoire du comté de Dubuc.

Voilà un petit peu, M. le ministre, un portrait — c'est un petit peu succinct — du comté de Dubuc qui, je pense, peut vous donner un petit peu de l'élan ou... Ah! j'ai oublié, mon grand secteur des territoires non organisés. Il y a la présence de sept zecs, zones d'exploitation contrôlée, sur le territoire pour les amateurs de chasse et de pêche. Trois rivières au saumon : Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean et La Baie, Rivière-à-Mars, une rivière à saumon où on a réimplanté, si on peut parler ainsi...

Une voix : Réintroduit.

M. Claveau : ...réintroduit les saumons dans la rivière, c'est en pleine ville, en pleine ville à ville de La Baie. Donc, vous en avez pour tous les goûts. Venez au Saguenay—Lac-Saint-Jean, particulièrement au comté de Dubuc pour retrouver un petit peu ce qui se passe au Québec. Puis, suite à... vous voyez comment on est dépendants de cette industrie touristique ou l'importance parce qu'autant des organisations privées, publiques, qu'on parle de municipalités, d'organismes sans but lucratif qui sont la base de cette économie, ils sont en attente... plusieurs portes d'entrée, kiosques touristiques. Alors, peut-être qu'il va vous manquer du temps, M. le ministre, mais vous pourrez répondre tout à l'heure pour dresser votre bilan. Mais ça vous donne... ça vous situe le Québec.

M. Bérubé : S'il peut juste placer un point d'interrogation à quelque part, je vais...

M. Claveau : Mais parlez-nous donc du bilan du Québec suite à mon petit tableau que je...

Le Président (M. Leclair) : Mais, M. le député de Dubuc, je vous remercie beaucoup. Juste pour vous dire qu'il nous reste un peu moins de 15 secondes pour ces belles vacances.

M. Bérubé : M. le Président, si je visite cette région-là, la première personne que je veux rencontrer pour la faire découvrir, c'est le député de Dubuc. Et, le député de Dubuc, je lance un appel à l'ATR du Saguenay—Lac-Saint-Jean de placer cette intervention sur leur site Internet, c'est un ambassadeur fantastique pour sa région.

Le Président (M. Leclair) : ...M. le ministre. L'avant-dernier bloc qui retourne à l'opposition officielle pour une durée de 12 minutes. J'entends la députée de Soulanges.

Mme Charlebois : Merci, M. le Président. Vous avez tout à fait raison, M. le ministre délégué, tous les députés de l'Assemblée nationale sont d'excellents ambassadeurs pour leurs régions et leurs comtés, mais leurs régions touristiques et les faire valoir.

M. le Président, le plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 a prévu la mise en place — je reviens toujours avec le plan parce que c'est l'outil de base — du Programme d'appui au développement des attraits touristiques doté d'une enveloppe, comme le disait le ministre plus tôt, de 85 millions sur cinq ans. Ce programme de prêts et de garanties de prêt permettra de générer minimalement 166 millions d'investissements dans l'industrie touristique.

À cet effet, le ministère du Tourisme et Investissement Québec devaient signer une entente administrative pour créer la filiale Investissement Québec Tourisme. L'annonce attendue par le milieu a été faite lors de la présentation du budget 2012-2013. En juillet 2012, l'appel de candidatures pour l'embauche d'un directeur d'IQ Tourisme, Investissement Québec Tourisme, a même été publié.

Dans la brochure *Investir pour assurer notre prospérité*, à la page 72 — puis ça, c'est le document qui vient avec le budget — à la page 72, il est écrit, et je cite : Pour déployer le plan de développement de l'industrie touristique, le gouvernement améliorera l'environnement d'affaires par le maintien et la simplification de leviers financiers. Or, Investissement Québec Tourisme répond, M. le Président, parfaitement à ce besoin, entre autres en raison de sa structure régionale et de son expertise pour analyser les demandes de prêts et de garanties de prêt. Tout le monde sait très bien que la capacité d'analyse financière des dossiers est chez Investissement Québec et que l'aspect sectoriel est chez Tourisme Québec. Quel beau jumelage de ces deux expertises!

L'Organisation mondiale du tourisme prévoit encore, en 2013, une croissance du tourisme de 3 à 4 %, je vous l'ai mentionné plus tôt, M. le Président, et le Québec doit demeurer compétitif sur l'échiquier mondial. Je vous rappelle que nos entreprises touristiques doivent faire face à la compétition internationale maintenant. Alors, dans le discours du budget, le ministre des Finances a affirmé aussi : Le tourisme contribue également à attirer chez nous des investissements essentiels à la réduction de notre déficit commercial.

Est-ce que... Bien, je pense que le ministre l'a mentionné tantôt, ce n'est pas «est-ce que», il nous a dit qu'on pouvait compter sur le 85 millions sur cinq ans jusqu'en 2017, si j'ai bien compris. Mais est-ce qu'on pourrait avoir... savoir quand... Il va nous indiquer quand, mais quelle est l'entente? Est-ce que l'entente est signée? Est-ce que nous pouvons faire en sorte que, cet outil, Investissement Québec Tourisme, si performant, nous assurer qu'il voie le jour bientôt pour déployer ces 85 millions?

Le Président (M. Leclaire) : Merci, Mme la députée de Soulanges. M. le ministre, la parole est à vous.
• (11 h 40) •

M. Bérubé : Oui. Effectivement, M. le Président, c'est un levier majeur qui a été consacré dans le budget, la députée vient d'y faire référence. Donc, cette préoccupation-là que la députée a pour le tourisme — elle en fait la démonstration — se retrouve dans le budget. Alors, ça répond à votre première question, et vous y répondez parfaitement. Alors, l'argent est disponible, la volonté y est. On aimerait pouvoir le faire le plus rapidement possible. Si la députée le permet, la sous-ministre pourra lui donner une indication pour laquelle, là, elle pourra se référer sur pourquoi ce n'est pas encore fait, il y a quelques éléments à attacher encore.

Alors, oui, avec Investissement Québec et Investissement Québec Tourisme, c'est une annonce qui va permettre des investissements dans l'ensemble des régions du Québec, et moi, j'ai bien hâte de l'annoncer, je peux vous le dire, et il reste quelques détails à attacher, dont notamment chez Investissement Québec. Alors, ça, c'est à la discrétion de la députée. Si elle le permet, pour une première fois de l'étude des crédits, la sous-ministre associée pourrait lui donner un élément, là, dont elle sera la première à avoir la réponse sur cet enjeu-là.

Mme Charlebois : ...rapidement.

Le Président (M. Leclaire) : Je dois demander le consentement de la commission pour l'entendre.

Une voix : Ça va, M. le Président.

Le Président (M. Leclaire) : Est-ce que vous pouvez, s'il vous plaît, vous identifier pour les besoins de la commission?

Mme Giguère (Suzanne) : Suzanne Giguère, sous-ministre associée à Tourisme Québec. Effectivement, on travaille étroitement avec Investissement Québec, parce que c'est Investissement Québec qui va être responsable d'administrer le programme. Alors, on a élaboré ensemble, effectivement, une entente administrative qui est actuellement, disons, en examen à la Direction des affaires juridiques d'Investissement Québec. Alors, tout ça va se formaliser dans les prochains jours. Il y a eu des comités de sélection... référence aux postes de la division IQ Tourisme, il y a eu un processus de sélection qui a été mis en place et il y a eu un comité conjoint Tourisme Québec et Investissement Québec pour sélectionner les candidats.

Le Président (M. Leclaire) : Merci beaucoup. Mme la députée de Soulanges, une autre question?

Mme Charlebois : Bien, c'est juste, M. le Président, que je comprends difficilement... On a posé des questions avant les crédits, là. Dans Renseignements particuliers de l'opposition officielle, à la question 24, nous avons demandé la ventilation des investissements pour le fonds de croissance pour les PME depuis le 31 août 2012 et les prévisions

pour 2013-2014. La réponse qu'on a eue, c'est : «Le Fonds de soutien à la croissance des PME n'est pas encore lancé.» Ce que je comprends, c'est que les fils ne sont pas attachés, puis on a 2012 à 2017, on est déjà en 2013. Quand, M. le ministre, allons-nous pouvoir voir ces investissements-là transparaître sur le terrain pour les entreprises touristiques?

M. Bérubé : Alors...

Le Président (M. Leclair) : M. le ministre.

M. Bérubé : ...l'engagement est pris, l'argent est disponible, la volonté y est, le plus rapidement possible. Donc, on a tout ce qu'il faut pour procéder à un certain nombre d'annonces dans plusieurs mois une fois que les dossiers auront été étudiés. Donc, moi, je ne suis pas inquiet et je peux vous dire que la table stratégique, qui était réunie vendredi dernier, ne l'était pas non plus.

Mme Charlebois : Pouvez-vous m'assurer... M. le Président, est-ce que le ministre peut m'assurer que ça ne va pas être aussi long que... Parce que, là, je n'ai pas de réponse claire, on me dit : Rapidement. J'ai eu le même genre de réponse dans le toit du stade. On peut-u avoir un petit peu plus de précisions?

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée. M. le ministre, est-ce que vous pouvez rassurer Mme la députée de Soulanges?

M. Bérubé : Alors, disons qu'en neuf ans il n'y a pas de décisions qui ont été prises pour le Parc olympique. Je peux lui assurer que ça va être plus rapide que le temps qu'ils ont pris pour le Parc olympique, donc beaucoup plus rapide. Elle comprendra qu'on est, là, à la toute veille, presque, de l'annoncer. Donc, ça va bien de ce côté-là. Il n'y a pas de raison d'être inquiet, l'argent est déjà budgété, et on est très avancés pour ce qui est de nos relations avec, entre autres, là, la ministre responsable d'Investissement Québec. Donc, moi, je n'ai pas d'inquiétude là-dessus, puis l'industrie non plus. Ils nous l'auraient manifesté, puis vous en auriez entendu parler, soyez-en assurée.

Je peux profiter de l'occasion également pour corriger une affirmation de la députée de Soulanges, qui disait que je souhaitais forcer Air Canada à accueillir des liaisons. Force est de constater, parce que j'ai l'article devant moi, que je n'ai jamais dit ça, c'est une interprétation libre d'un journaliste. D'ailleurs, là, avec QMI, on ne sait même plus qui l'a écrit maintenant. Alors, je veux l'indiquer, pour les gens qui nous écoutent, que ce n'est pas moi qui dis «forcer», c'est l'interprétation d'un journaliste. Alors, j'imagine, là, que la députée s'empressera de le reconnaître lors de sa prochaine intervention.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Mme la députée de Soulanges.

Mme Charlebois : Effectivement, je suis obligée de reconnaître qu'il n'y a pas de guillemets. Alors, je m'en excuse, M. le ministre, je suis capable de faire ça adéquatement. Puis ce que je comprends, c'est que vous allez faire ça bientôt pour le fonds d'Investissement Québec et tout, mais je comprends aussi, parce que vous avez mélangé les deux dossiers... Le toit du stade, vous nous avez reproché que c'était neuf ans, mais là vous avez toutes les recommandations. Et je profite, moi aussi, de l'occasion pour dire que le rapport Bissonnette n'était pas fait pour traiter du toit du stade, mais bien de la revitalisation du Parc olympique dans son entièreté, et le toit faisait partie d'une des recommandations. Ceci étant... Ça, c'est un autre fait rectifié, et je suis sûre... pas mal convaincue que vous allez le reconnaître, vous aussi. J'imagine que le toit du stade va venir.

Mais j'aimerais toucher à un autre enjeu, si vous me le permettez, M. le Président. On en a parlé tantôt, je reviens aux médias sociaux, et vous avez sûrement pris connaissance des 13 tendances en tourisme pour 2013 qui ont été dévoilées par M. Paul Arseneault et Pierre Bellerose lors d'une présentation le mois dernier. Je vous ai parlé tantôt des médias sociaux et des stratégies qui pourraient être déployées et qui le sont probablement à ce moment-ci pour faire en sorte que nous allions chercher le maximum de ce que nous... voyons, que nous pouvons aller chercher et que nous pourrions aller chercher — là, je suis après tous les mélanger, hein? — en tout cas, tout ce qu'on peut aller chercher, bref, pour l'industrie touristique avec les médias sociaux. Et je sais que vous êtes un habile communicateur sur les médias sociaux. Mais comment le ministère du Tourisme peut s'en servir pour optimiser, justement, les retombées touristiques mondiales chez nous, au Québec, et ne pas laisser passer la manne?

Document déposé

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée de Soulanges. Juste pour vous informer que la présidence a bien reçu le document dont le ministre a fait part, alors c'est déposé à la commission et au secrétariat. Alors, M. le ministre, la parole est à vous.

M. Bérubé : Bien, merci, merci, M. le Président. Bien, effectivement, j'ai noté un certain nombre de choses. Je comprends également que, puis peut-être qu'elle pourra y répondre, que, comme elle a abordé la question, encore une fois, du Stade olympique, est-ce que la députée a vu le DAI? Si c'est le cas, peut-être qu'elle pourra nous l'indiquer. Et, si elle l'a vu, est-ce qu'en même temps on pourrait avoir la contribution de l'opposition officielle sur le choix de type de toiture que le Parti libéral, l'opposition officielle, privilégie? Ça pourrait être éclairant pour la suite du dossier...

Une voix : ...

M. Bérubé : Bien, si elle le souhaite. Puis après on passera aux médias sociaux.

Le Président (M. Leclair) : Alors, Mme la députée de Soulanges.

Mme Charlebois : O.K. Bien, évidemment, je ne peux pas dire que j'ai vu le DAI, il est sur votre bureau.

M. Bérubé : Oui, mais ma question, c'est : Est-ce que la députée l'a vu?

Mme Charlebois : Non.

M. Bérubé : O.K. Est-ce que l'opposition officielle a une position...

Mme Charlebois : Mais je sais qu'il est sur votre bureau. Vous l'avez vu.

M. Bérubé : Qu'est-ce que qui vous fait croire ça?

Mme Charlebois : Bien, j'espère...

Le Président (M. Leclair) : Je m'excuse, je dois réitérer qu'on doit absolument s'adresser à la présidence pour le bon fonctionnement de la commission, s'il vous plaît.

M. Bérubé : M. le Président, bon, alors la députée a répondu, si elle le souhaite, c'est sa prérogative d'y répondre, c'est à moi à répondre aussi, mais est-ce que l'opposition officielle a une position, outre les échéanciers, quant au choix de type de toiture? Si elle le souhaite, c'est sa prérogative.

Le Président (M. Leclair) : Mme la députée de Soulanges.

Mme Charlebois : M. le Président, je peux répondre? Évidemment que je ne peux pas prendre position puisqu'il a les recommandations sur son bureau. Il va nous faire part des recommandations, ensuite on verra. Moi, en ce moment, là, je n'ai pas le rapport dont il parle. Alors, quand j'aurai toutes les données que le ministre dispose, là je pourrai prendre position facilement.

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée de Soulanges. M. le ministre.

M. Bérubé : M. le Président, sa collègue députée de Laporte l'a vu également. Donc, c'est évident qu'elle peut échanger avec elle. Ceci étant dit, pour les... il n'y a pas seulement, là, actuellement... que ce dossier-là est disponible.

Pour les médias sociaux, il est évident que, dans notre stratégie de marketing, ça fait partie d'ailleurs... si on va, par exemple, sur *Twitter*, il y a un compte en français, un en anglais, qui anime. L'ensemble des ATR sont présentes également. Et là on a peu de temps, mais ça m'aurait fait plaisir de permettre à M. Croteau, qui s'occupe de ces questions-là, de pouvoir s'adresser à vous pour préciser un peu ce qu'on fait comme stratégie. Si la députée le permet.

Le Président (M. Leclair) : Il reste un peu moins de une minute, alors j'ai besoin du consentement de la commission...

Mme Charlebois : Bien, ce que j'aurais aimé, M. le Président, c'est avoir la vision du ministre quant à la largesse des médias sociaux, le ministre délégué peut nous indiquer comment il compte déployer. Depuis quand même le 4 septembre qu'il a été élu puis il a été nommé ministre délégué au Tourisme pas longtemps après, il a été porte-parole en matière de tourisme pendant je ne sais pas combien d'années, il a certainement une vision.

Le Président (M. Leclair) : Merci, Mme la députée. M. le ministre, alors un peu moins de 15 secondes.

M. Bérubé : Oui. Bien, alors, moi-même, je donne l'exemple, je suis présent, je parle beaucoup de tourisme. Le ministère est présent. Les ATR sont présentes. Il y a une belle synergie entre l'ensemble des acteurs, avec Tourisme Montréal également. Donc, on donne l'exemple... l'exemple vient de haut, et je pense que notre présence est accrue depuis quelques mois, on est en mesure de le constater.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le ministre. Alors, le prochain bloc ira à la partie gouvernementale. Alors, comme qu'on a fait le tour du Lac-Saint-Jean tantôt, alors la parole va maintenant aller au député de Berthier... ou on revient au député de Dubuc?

M. Villeneuve : ...tout simplement, je veux d'abord, avant de céder la parole à mon collègue, mon illustre collègue, vous saluer, M. le Président, ainsi que tout le personnel de l'Assemblée nationale qui travaille avec vous et qui travaille

avec nous à la commission, saluer M. le ministre ainsi que tout le personnel, évidemment, du ministère et des différentes organisations, on pense aux palais des congrès de Montréal et de Québec qui sont présents, et finalement tout le personnel en entier. Évidemment, la députée de l'opposition de Charlesbourg, je vous salue, et... pardon, de Soulanges et de Charlesbourg, je vous salue tous, ainsi que les gens qui vous accompagnent.

Alors, M. le Président, mon collègue de Dubuc m'a annoncé tantôt, en détresse et en désarroi, qu'il avait oublié un village. Alors, je vais lui permettre, si vous me le permettez... je vous demanderais de lui permettre de pouvoir nous dire de quel village il s'agit.

• (11 h 50) •

Le Président (M. Leclair) : Comme le temps de parole vous appartient, alors c'est à vous, M. le député...

M. Claveau : Merci, mon collègue, M. le ministre. J'ai fait presque un crime de lèse-majesté, puis je ne voulais pas... je croyais que quelqu'un allait relever ce manquement à ma présentation. C'est... Si vous venez au Saguenay—Lac-Saint-Jean, il y a une autre porte d'entrée, une porte d'entrée qui est déjà...

Une voix : ...

M. Claveau : ...non, par Ferland-et-Boileau, le Petit-Parc. Les gens qui ont oublié... Moi, vous savez, si... Maintenant, on a un boulevard sur la route 175, mais, un jour ou l'autre, il peut y arriver une fermeture quelconque, on a la route du Petit-Parc qui part de Saint-Urbain, Baie-Saint-Paul, pour arriver vers Ferland-et-Boileau, le majestueux lac Ha! Ha!. On parlait de la baie des Ha! Ha!, l'origine de la baie des Ha! Ha!, c'est Ferland-et-Boileau avec le lac Ha! Ha! qui se déverse dans la baie. Alors, c'était seulement que pour vous faire part que, si vous venez au Saguenay—Lac-Saint-Jean, parfois, c'est par ces montagnes qui nous font penser un petit peu dans le coin de Grenoble, en France, ou encore dans le parc des Cévennes, où il y a de majestueuses montagnes. Vous allez voir tout le long de la rivière Malbaie pour pénétrer dans le secteur de Ferland-et-Boileau : exceptionnel!

M. Bérubé : L'honneur est sauvé.

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le député. Je remets la parole maintenant au député de Berthier.

M. Villeneuve : Merci, M. le Président. Peut-être, pour la petite histoire et terminer avec l'intervention de mon collègue, vous savez que «député» viens de *deputas*, vient de l'étymologie des mots qui veut dire «ambassadeur». Tantôt, la députée de Soulanges et vous-même l'avez précisé. Et effectivement je pense qu'en la personne du député de Dubuc les gens de la circonscription de Dubuc ont fait un sapré bon choix. Voilà. Je termine là-dessus pour ce qui est de l'intervention.

J'aimerais beaucoup vous parler du Grand Prix de formule 1. Mais, avant d'y aller, M. le ministre, je voudrais dire à quel point les crédits cette année m'ont amené une belle surprise, parce qu'à l'époque il y avait au gouvernement libéral la députée de Laporte, qui était ministre du Tourisme. Et j'ai travaillé très fort à son éveil par rapport au fait qu'il y a présentement sur la scène internationale, sur la planète, il y a un développement extraordinaire en termes de tourisme qui se fait. On parle de passer de 900 millions à 1,8 milliard de touristes d'ici les 10, 15 prochaines années. C'est tout à fait exceptionnel comme situation. Et le Québec se doit effectivement d'y être et de s'assurer d'aller chercher finalement cette part de marché qui s'ouvre sur le plan planétaire. Alors, heureux d'entendre la députée de Soulanges vous questionner là-dessus et soulever ce fait-là. Alors, heureux aussi de savoir que ça finit par... la pédagogie finit par fonctionner, M. le Président.

Le Grand Prix de formule 1 qui se tient sur le Circuit Gilles-Villeneuve... Vous me permettrez encore là une petite parenthèse, M. le ministre, M. le Président, de la part du ministre. Je tiens à souligner qu'à Berthier, et il faut... Il ne faut pas confondre, là. Il y a le comté de Berthier. Mais à Berthierville, qui est située dans le comté de Berthier, il y a à Berthierville un musée qui s'appelle le Musée Gilles-Villeneuve, qui va fêter cette année ses 25 années d'existence. Alors, j'invite les gens, un peu à l'image de mon collègue de Dubuc, j'invite les gens à s'arrêter. Alors, sortie 144 — et je ne veux pas me tromper, je vérifie, là — sortie 144 de l'autoroute 40. Allez à Berthier. Allez voir le Musée Gilles-Villeneuve. C'est tout à fait extraordinaire. Et je pense qu'on ne peut pas passer à côté de ça. Gilles Villeneuve a fait de Berthier... a permis à Berthier, finalement, sur le plan international, de devenir une destination. Et il y a plus de 30 pays... Il y a des gens de 30 pays qui affluent à chaque année au musée, des gens donc de différents pays qui viennent à chaque année visiter le Musée Gilles-Villeneuve.

M. le ministre... ou plutôt M. le Président, j'aimerais demander à M. le ministre. On sait que, par rapport au Grand Prix de formule 1 de Montréal, on sait que nous avons eu un retrait au calendrier à l'année 2009. Ça a été un coup très dur, on va se le dire comme ce l'est, ce fut très difficile effectivement parce que c'est une fenêtre extraordinaire pour le Québec en entier, pour Montréal bien sûr, mais pour le Québec en entier. C'est une fenêtre extraordinaire. Ça nous permet vraiment d'accroître cette notoriété-là, cette belle notoriété là de Montréal et du Québec en entier. On sait que par la suite il y a eu, avec quelques partenaires, et le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada, la ville de Montréal et évidemment Tourisme Montréal, il y a eu un certain travail qui a été fait, on va se le dire, de la part de l'ancien gouvernement libéral. Moi, M. le ministre, ce que j'aimerais savoir de votre part aujourd'hui, c'est : Est-ce qu'on peut penser, pour les années qui viennent, que le grand prix de Montréal est bel et bien assuré pour la suite des choses?

Le Président (M. Leclair) : Merci, M. le député. M. le ministre, la parole est à vous.

M. Bérubé : Merci. Je vois bien, là, la fierté d'un député de Berthier qui porte le patronyme de Villeneuve. Alors, c'était prévisible. Alors, pour ce qui est du Grand Prix de formule 1, d'abord préciser un élément. Contrairement à ce que le député d'Outremont et ex-ministre des Finances affirmait, il n'y a pas d'entente. Il n'y a pas d'entente qui a été signée, là, dans une roulotte. Michael Fortier a eu l'occasion de l'indiquer puis l'ensemble des partenaires aussi. Donc, on est encore à la négociation.

Ce qui est assuré, c'est que, 2013, le Grand Prix se tient à Montréal; 2014, aussi. Notre objectif, c'est de renouveler pour 10 ans, 2015-2024, et on le fait avec différents partenaires : la ville de Montréal, Tourisme Montréal, le gouvernement fédéral. Alors, l'ensemble des partenaires se parlent dans le but d'en arriver, dès que possible, à une entente qui va être profitable pour l'ensemble des acteurs, pour Montréal... C'est la plus grosse attraction pour le Québec, voire même du Canada, en termes de retombées, c'est majeur, pour l'hôtellerie et pour la visibilité de Montréal.

Donc, c'est un dossier qui est important pour notre gouvernement. J'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises et, avec le ministère des Finances et de l'Économie, on échange régulièrement sur cet enjeu-là : les dimensions juridiques, les dimensions de coûts. On sait qu'on aura des travaux de réfection à faire pour quatre éléments : un garage, un hôpital de piste, tour de contrôle et piste. Alors, ça, là, c'est un incontournable pour demeurer dans le circuit. Et ce qu'on est en train d'évaluer, c'est la part relative de chacun des partenaires pour combler les attentes de Formula 1. Alors, ça, c'est extrêmement important.

Il y a aussi un promoteur qui s'appelle Octane, avec lequel on travaille, qui est celui qui produit la course. J'ai eu l'occasion, encore une fois, d'en discuter avec Tourisme Montréal, vendredi, avec son P.D.G., avec le maire de Montréal. On a des contacts avec le gouvernement fédéral, avec les acteurs, et notre objectif, c'est de pouvoir signer.

Lorsqu'on est arrivés au gouvernement, le coût des infrastructures n'avait fait l'objet d'aucune évaluation précise. Ça, c'est important de le dire. Alors, la facture n'est pas tout à fait la même maintenant, qu'on a, que celle qui était prévue à l'origine. Alors, les évaluations ont dû être faites cet automne. On veut vraiment savoir ce qu'on va payer, ce que ça va nous rapporter, parce qu'on a également, là, des redevances sur les billets, sur la billetterie, comme partenaires. Alors, on entre dans ce dossier-là avec beaucoup d'enthousiasme, mais, en même temps, on a une responsabilité envers l'argent que le gouvernement du Québec va investir, et on aimerait bien, là, d'ici le prochain Grand Prix en juin prochain, arriver avec un résultat.

Je voudrais profiter, parce qu'il me reste très peu de temps, pour vous dire que la préparation des crédits, c'est un travail qui est colossal pour l'ensemble de nos collaborateurs. Je veux féliciter et remercier toute l'équipe, là, sous la direction de la sous-ministre associée, Tourisme Québec, les P.D.G. des sociétés d'État, Palais des congrès, Centre des congrès de Québec, la RIO, saluer les collaborateurs des équipes de l'opposition, c'est beaucoup de travail, l'ensemble des cartables, également, je veux le dire, remercier l'opposition pour sa collaboration, il y a des éléments où on pourra poursuivre les échanges. D'ailleurs, j'avais souhaité, moi, qu'il y ait un briefing... au responsable de l'opposition en matière de tourisme. Ça a eu lieu. Il y a même eu une visite de la RIO, de la part de la députée de Soulanges. Alors, c'est dans cet esprit-là qu'on souhaite travailler. Et vous remercier, vous, M. le Président. Je ne vous connaissais pas comme un président d'assemblée. Alors, c'est une nouvelle dimension. Et voilà.

Alors, on souhaite que ça se passe bien, puis j'espère que ça répond en partie, ou totalement, c'est à souhaiter, aux attentes du député de Berthier, qui aura eu le mot de la fin dans les interventions, en rappelant l'héritage glorieux des Villeneuve dans Berthier, à Saint-Cuthbert, dans l'ensemble de la belle région de Lanaudière.

Adoption des crédits

Le Président (M. Leclaire) : Merci, M. le ministre. Alors, le temps alloué à l'étude des crédits du programme 6 du portefeuille Finances et Économie étant écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix du programme.

Ainsi, le programme 6, Promotion et développement du tourisme, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Mme Charlebois : Sur division.

Le Président (M. Leclaire) : Sur division. Alors, à mon tour de remercier le ministre et tous les gens qui l'accompagnent, les membres de la commission qui ont siégé, ainsi que les gens de l'Assemblée nationale qui nous accompagnent, les milliers de téléspectateurs, les saluer.

Des voix : Ha, ha, ha!

Le Président (M. Leclaire) : La commission ajourne ses travaux au jeudi 14 février 2013, après les affaires courantes, où elle entreprendra l'étude des crédits budgétaires du volet PME et entrepreneuriat. Merci.

(Fin de la séance à 11 h 59)